N° 25. — 20e Année. Samedi 20 Juin 1891.



Le numéro seul, 25 centimes.
Le numéro avec la feuille de patrons, 50 centimes.

Le numéro avec gravure coloriée, 50 centimes.
Le n° avec gravure coloriée et feuille de patrons, 75 centimes.

GAZETTE DE LA FAMILLE

PRIX D'ABONNEMENT
PARIS, DÉPARTEMENTS, BELGIQUE, SUISSE, ITALIE

Édition simple, sans grav. coloriées.		Édition n° 1, avec grav. coloriées.	
Un an.......	14 fr. »	Un an........	26 fr. »
Six mois.....	7 50	Six mois.....	15 »
Trois mois...	4 »	Trois mois....	8 »

ABEL GOUBAUD, Directeur
3, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 3
PARIS

PRIX D'ABONNEMENT
AUTRES PAYS COMPRIS DANS L'UNION POSTALE

Édition simple, sans grav. coloriées.		Édition n° 1, avec grav. coloriées.	
Un an........	18 fr. »	Un an.......	34 fr. »
Six mois.....	9 50	Six mois.....	18 »
Trois mois....	5 »	Trois mois....	9 50

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Tous les abonnements datent du 1er de chaque mois. On s'abonne en adressant à M. Abel Goubaud, directeur de la *Revue de la Mode* (3, rue du Quatre-Septembre), le montant de l'abonnement, soit en timbres-poste français, soit en un mandat-poste, soit en un mandat à vue sur Paris, ou en souscrivant à notre représentant muni de pouvoirs réguliers une acceptation payable dans le courant du premier mois de service. En cas de non-payement de cette acceptation après première présentation, le service de l'abonnement est suspendu jusqu'à nouvel ordre et son rétablissement ne peut être exigé qu'après payement intégral de l'acceptation. Celles de nos abonnées qui souscrivent ainsi leur abonnement à l'un de nos représentants par acceptation sont donc invitées à prendre bonne note de la date du payement de cette acceptation, qui est toujours présentée régulièrement, soit par la poste, soit par la banque.

Renouvellements. — Pour éviter toute interruption dans le service, les renouvellements doivent être adressés avec leur montant à M. Abel Goubaud, au moins *huit jours* avant l'expiration de l'abonnement en cours, ou souscrits à l'un de nos représentants par une acceptation payable également dans le courant du premier mois de service.

En cas de non-renouvellement, notre administration adresse d'office (sauf avis contraire), aux abonnés de France, Belgique et Suisse seulement, un premier numéro et elle fait présenter le 10 du même mois, après réception de ce numéro, une quittance du montant du renouvellement, et le service n'est continué d'une manière définitive qu'après payement de cette quittance.

PATRONS-PRIMES

Possédant dans ses bureaux de Paris un vaste atelier de Patrons pour dames avec plusieurs coupeuses de premier ordre, la direction du journal peut offrir comme prime à ses abonnées, moyennant la somme minime de **cinquante centimes** pièce (au lieu de 1 fr. 50), tous les patrons coupés dont elles pourraient avoir besoin, que ces patrons soient demandés sur les dessins mêmes du journal ou sur tout autre dessin de modes. Toute abonnée qui voudrait profiter de cette prime n'aura qu'à adresser par lettre affranchie à 25 centimes, à M. Abel Goubaud (3, rue du Quatre-Septembre, Paris), sa demande de patron accompagnée de **cinquante centimes** en un mandat de poste ou en timbres-poste.



GR. N° 194. — TOILETTES DE PLAGE. — Dessin de Gustave JANET.

SOMMAIRE

CHRONIQUE DE LA MODE

La robe de foulard triomphe en ce moment. Elle est charmante, cette robe, commode à mettre, légère à porter, habillant bien et ne coûtant pas trop cher.

Il est certain qu'il y a du foulard de tous prix : celui dont les dessins sont exclusifs à quelques maisons, pour ne pas dire à une seule, et celui mis à la portée de tout le monde par les maisons de nouveautés, et dont le prix n'est jamais bien élevé.

Quel qu'il soit, ce tissu est toujours joli; plus ou moins aristocratique, il est quand même élégant, et élégant sans prétentions.

Selon la coupe de la jupe, on fait un fond de jupe ou on met une doublure. Avec la robe droite, le fond de jupe, et une doublure avec la jupe fourreau.

Nous conseillons aux personnes fortes de se garder des grands dessins et des teintes claires. Par contre, les jeunes femmes minces et les sveltes jeunes filles pourront choisir parmi toutes les fantaisies dont la mode décore les foulards nouveaux.



Fig. 1.

Pour jeunes filles, le corsage Récamier a beaucoup de succès; le dos est sans couture, taillé de biais et les draperies s'entre-croisent sur le devant. La jupe, longue et fournissant une petite traîne, est soutenue dans le bas par un petit volant de dentelle, un bouillonné de velours ou une ruche de foulard. Un ruban de fantaisie, un de ces jolis damassés à zigzags ou à bâtons rompus, si fort en faveur, fournit la ceinture. Elle enlace deux fois la taille et retombe en longs pans.

Pour jeune femme, on ajoute au corsage drapé un corselet de velours ou de mousseline de soie, ou bien une basque plissée, soit en foulard, soit en mousseline de soie noire, si le foulard est de teinte foncée.

Il y a aussi le corsage à la vierge, à fermeture invisible, froncé à l'encolure et à la taille et terminé sous une petite ceinture suissesse en velours d'une teinte assortie au foulard.

Quoi qu'on en ait dit, les manches sont toujours épaulées et volumineuses, seulement elles s'ajustent dans le bas et deviennent complètement collantes. Quelquefois, on les termine par un entre-deux de dentelle blanche ou noire, prenant bien la forme du bras, et faisant un effet charmant, grâce à sa transparence. Cet entre-deux peut avoir de 15 à 30 centimètres, comme un poignet à l'italienne. D'ailleurs, la dentelle noire est très en faveur, un peu modifiée, il est vrai, enrichie de broderie, dénaturée pour ainsi dire; mais conservant, en somme, son réseau transparent, ses riches dessins.

Nous avons vu une fort belle jaquette en passementerie de dentelle noire. Ses devants, richement garnis d'un galon de jais, s'ouvraient sur un drapé de dentelle très élégant. La basque, faite d'un volant de chantilly, passait sous deux pans fournis par la jaquette et formant habit. Une pluie de jais, alternant avec un large entre-deux de passementerie de jais, retombait sur la dentelle de distance en distance. Quant aux manches, faites avec le même tissu que le corps du vêtement, elles étaient rebrodées de cabochons de jais de toutes dimensions, plus petits que gros, et qui accentuaient le dessin de la dentelle.

Une autre fantaisie charmante, en dentelle noire, est ce joli camail (fig. 1), tout mousseux, tout *froufroutant*. Un épais cordon de violettes sans feuillage est sous le col et de longues traînées de violettes s'épandent de tous côtés sur le volant de dentelle. Ici, c'est comme une petite traîne; là ce sont des violettes dispersées, avec leur longue tige; plus loin, la fleur séparée de sa tige, une feuille, etc., etc. C'est élégant au possible, original, et bien digne du grand artiste couturier qui en a conçu l'idée.

C'est la fête des Fleurs qui a inspiré ces fantaisies charmantes, ces jonchées de fleurs, qui semblent accrochées aux mailles de la dentelle, et sont comme les derniers vestiges de ces batailles endiablées, où les pétales des coquelicots sont les seules gouttes de sang dont le sol soit taché.

Un chapeau très select est fait dans le même esprit que ce joli camail (fig. 2). C'est une grande capeline de dentelle ou de tulle, avançant bien sur le visage, où il met des jeux de lumière étonnants, des piqûres de soleil, brillant comme des paillettes d'or ou des étincelles. Au sommet, toute une floraison de lilas mauves, de cette jolie teinte rosée qui semble une décoloration, et qui a une mélancolie exquise. Sur les bords du chapeau, c'est une pluie de petites fleurs détachées, comme si les grappes trop mûres du lilas avaient laissé tomber une à une les petites corolles qui les composent et dont chacune est une mignonne fleurette.



Fig. 2.

Il faut être bien jeune, bien jolie, bien fine pour s'accommoder de cette coquetterie un peu mièvre de fleurs effeuillées.

Dans le domaine de la lingerie, on fait un très grand succès à la mousseline brodée, blanche ou de couleur; cette classique mousseline à petits pois est d'une séduction indiscutable.

On en fait des toilettes de dessous complètes, avec mélange de petits nœuds en ruban de couleur ou de velours noir.

Rien de charmant comme les chemises de nuit en mousseline à pois roses, garnies d'un empiècement plat en guipure d'Irlande; poignet de même sorte resserrant le bas des manches.

Nous publierons la semaine prochaine un beau dessin de Mme Mesnil, inspiré tout entier par les toilettes du Grand Prix.

Contentons - nous aujourd'hui de donner deux toilettes fort originales remarquées au Trocadéro le jour de la belle audition d'*Israël en Egypte* de Haendel.



Fig. 3.

La première, une merveille, est une grande redingote d'un caractère original et élégant au possible, portée par la belle comtesse de Greffulhe (fig. 3).

Tout le vêtement est en moire noire, voilé de tulle grec. A la taille, des fronces pour l'ajuster; manches de moire voilées de tulle; sur les épaules, une sorte de grand col, bien droit, bien raide, tout en moire, sans tulle.

On ne saurait rien imaginer de plus élégant, de plus seyant et de plus crânement porté.

L'aimable comtesse peut être fière du succès de sa toilette autant que de celui de cette audition organisée sous son patronage et par ses soins.

Une autre robe, très, très jolie, et que beaucoup de femmes élégantes portent en ce moment, est en gaze de soie pékinée de deux tons. On la fait surtout jaune et noir et bleu et noir, et tout noir pour deuil (fig. 4).



Fig. 4.

Jupe et corsage sont entièrement plissés, mais en plis cousus comme la lingerie, et de manière à laisser voir la moitié de chaque rayure. Au corsage, un empiècement de jais, bien arrondi; dans le bas de la jupe, ainsi qu'aux manches, une bande de même broderie; col Médicis ou col droit.

La garniture de ces robes diffère quelquefois, mais le genre de la robe et la forme des manches et de l'empiècement sont toujours les mêmes.

C'est l'une des plus jolies nouveautés de la saison et dont l'allure est tout à fait typique.

Gabrielle D'ÈZE.

GRAVURE DANS LE TEXTE

GR. n° 194. — TOILETTES DE PLAGE.

1. Robe en foulard blanc à pastilles rouges, garnie d'une collerette de tulle rouge plissé, avec nœud en éventail. Fond de jupe en petite soie formant dépassant à la jupe de foulard; mouvement de draperie sur le haut du devant. Corsage sans basques, avec tour de taille en velours rouge, fermé au bas du dos par un chou de velours. Il est composé du dos d'un seul morceau, resserré à la taille par une gerbe de plis. Devants resserrés de même, fermés au milieu du devant sous une pointe de tulle formée par le nœud; encolure arrondie avec volant de tulle. Manche épaulée, bordée de velours. — Chapeau en crin noir garni de crépon rouge. Gants cuir.

Matériaux : 7 mètres de petite soie; 15 mètres de foulard; 2 mètres de tulle; 3 mètres de ruban de velours.

2. Robe en foulard iris à fleurettes noires; garniture de dentelle noire, cordon de passementerie noire et crêpe lisse paille. Fond de jupe en petite soie et jupe de foulard composée d'un derrière droit avec tablier drapé en paniers et terminé par un haut volant de chantilly monté à tête. Corsage à taille ronde rentrant dans la jupe, composé du dos resserré à la taille par un bouquet de plis, devants fermés au milieu, plissés à la taille, ouverts en carré sur une fausse chemise de crêpe rapportée et plissée sur la doublure des devants. Manche ample, avec bas resserré par un haut poignet en dentelle plissée. Cordon de passementerie entourant le décolleté. Col montant en velours noir. — Chapeau en paille d'Italie garni de velours pensée et de plumes noires. Gants paille.

Matériaux : 5 mètres de petite soie; 15 mètres de foulard; 50 centimètres de crêpe; 4 mètres de haut volant; 1m,50 de passementerie; 20 centimètres de velours.

DESCRIPTION DES ANNEXES

Patrons tracés.

Annexe spéciale de toutes les éditions.

1. Corsage à longues basques, d'après la gravure GP. n° 190, publiée page 294.

2. Robe pour fillette de huit ans, d'après la gravure n° 1, publiée page 294.

3. Corsage pour toilette de jeune fille, d'après la gravure GP. n° 166, publiée page 294.

4. Broderies.

Gravure coloriée n° 2708.

Annexe des éditions 1, 2, 3, 4 et 5.

TOILETTES DE CÉRÉMONIE. — 1. Robe de mariée, en faille garnie de mousseline de soie et de fleurs d'oranger; tour de taille se croisant sur le devant, en point d'Angleterre. Dos princesse et côtés de dos fournissant l'ampleur pour la traîne; devant rapporté à la taille sous la ceinture, drapé en une sorte de panier et garni de trois cordons de fleur d'oranger. Devant de corsage, en mousseline de soie, plissé dans la couture de l'épaule et à la taille; il se ferme au milieu, se garnit de trois guirlandes de fleurs d'oranger dessinant une sorte d'empiècement ajouré; bouquet à la taille; petits bouquets semblables sur les coins d'un col Médicis tuyauté en arrière. Doublure des devants ajustés par des pinces. Manche vaguée, en mousseline, avec bouquet au bas du coude et cordon de fleurs terminant le bas. — Voile à la juive, en tulle malines et couronne d'oranger. Gants de chevreau mat.

Matériaux : 19 mètres de faille; 4 mètres de mousseline de soie; 8 mètres de cordon d'oranger et trois bouquets; 4 mètres de tulle en 10 1/4.



AUTRE ASPECT DE LA GRAVURE COLORIÉE N° 2708 (fig. 1 et 2).

2. Robe de mariage, en faille fleur de pêcher et mousseline de soie de même nuance brodée de jais et chenille noire. Fond de jupe en petite soie et jupe de faille se terminant par un volant de mousseline monté de manière à dessiner des dents rondes sous une guirlande de broderie; mêmes guirlandes ornant le bas du volant. Haut de jupe drapée en une sorte de panier, avec plis se fixant au bas du dos et du devant. Corsage composé du dos d'un seul morceau, avec ampleur resserrée par une gerbe de plis; devant disposé en une sorte de visite croisée et drapée près de l'épaule par un chou de même tissu; petit chou semblable drapant le devant de la jupe et se posant à la pointe du gilet. Les devants de veste s'ouvrent et s'arrondissent sur un gilet rayé de cordons de broderie disposés en V. Le gilet se pose sur des devants de doublure fermés au milieu, ajustés par des pinces et réunis au corsage par les coutures des dessous de bras et des épaules. Manche brodée de fleurettes, en mousseline, avec bas bordé et garni de cordons de broderie. Col montant avec ruche de mousseline brodée de noir. — Gants gris clair. Capote en mousseline rose entourée d'une couronne de bruyères avec feuillage et aigrette assortie.

Matériaux : 6 mètres de petite soie; 13 mètres de faille; 7 mètres de mousseline; les broderies s'exécutent sur le tissu.

Figurine coloriée L. n° 781.

Annexe speciale des éditions nos 4 et 5.

TOILETTE DE CHATEAU. — Robe en petit drap gris argent et soie brochée assortie; garniture de cordon de jais noir. Fond de jupe en petite soie et jupe fourreau avec coutures de devant rayées de cordons de jais. Bas entouré de deux rangs de jais; sur le devant, le second rang s'arrête de chaque côté des coutures. Corsage à grandes basques crénelées entourées de jais. Dos et côtés de dos en drap, avec haut décolleté en V sur un haut de broché rapporté sur la doublure du dos. Devant de broché fermé au milieu, ajusté par les pinces. Draperie de drap traversant le devant; elle part de l'épaule droite et s'arrête à gauche au bas de la taille par un chou de même tissu. Manche de drap avec entournure arrondie, crénelée et bordée de jais, rapportée sur la manche. Col montant crénelé; bas de manche garni de trois galons. — Capeline en paille d'Italie, garnie de roses et de rubans. Gants maïs.

Matériaux : 5 mètres de petite soie; 7 mètres de drap; 2 mètres de soie brochée; 26 mètres de cordon de jais.

Patron coupé.

Annexe des éditions nos 2, 3, 4 et 5.

CARRICK POUR JEUNE FILLE. — Ce patron est celui du modèle représenté sur la gravure n° 4 (P. n° 108), page 295, publiée et décrite dans le numéro de ce jour. Il se compose de deux pièces :

1. *Moitié du carrick*, se taillant double en droit fil. La couture de l'épaule se rapporte par deux crans. La profondeur des plis est marquée à la roulette.

2. *Moitié du col*, se rapportant au carrick par deux crans au devant et un cran au dos. Il se taille double, en bon biais; on tend un peu le bas du tombant, et on le double de toile tailleur et de soie.

CHRONIQUE PARISIENNE

La fête du Petit-Trianon a eu quelque chose de symbolique. Comme la destinée de Marie-Antoinette, elle a commencé par un temps radieux, par un ciel sans nuages, et a fini par un orage épouvantable. Toutes les personnes qui ont le respect de l'histoire et le sentiment de la poésie ont été frappées par cette résurrection du théâtre où, le 19 août 1785, quatre jours après l'arrestation du cardinal de Rohan, la reine jouait le rôle de Rosine dans *le Barbier de Séville*, et où le comte d'Artois, le futur Charles X, remplissait celui de Figaro. N'était-ce pas un présage que cette parole dans la bouche du frère de Louis XVI : « Je me presse de rire de tout, de peur d'être forcé d'en pleurer. » *La Gageure imprévue*, de Sedaine, qui a été représentée sur la scène du Petit-Trianon, est la pièce avec laquelle ce merveilleux théâtre, qui est un bijou, une miniature, un objet d'art, fut inauguré le 1er août 1780. La reine jouait le rôle de la soubrette. Le 19 septembre de la même année, l'auguste actrice jouait avec le plus grand succès, dans *le Devin de village*, de Jean-Jacques Rousseau, le rôle de Colette, celui dans lequel on applaudissait lundi dernier Mme Molé-Truffier. Seul de tout le corps diplomatique, le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de l'impératrice Marie-Thérèse, avait eu la faveur d'être invité, mais mystérieusement, à la représentation du 19 septembre 1780. Il y assista incognito dans le fond d'une loge grillée. En fait de spectateurs, il n'y avait, comme personnes de la cour, que Madame Elisabeth et le comte et la comtesse d'Artois. Les loges et balcons étaient occupés par des gens de service en sous-ordre. L'ambassadeur écrivait à sa souveraine après cette soirée :

« La reine a une voix très agréable et fort juste; sa manière de jouer est noble et remplie de grâce; en total ce spectacle a été aussi bien rendu que peut l'être un spectacle de société. J'observai que le roi s'en occupait avec une attention et un plaisir qui se manifestaient dans toute sa contenance. Pendant les entr'actes, il montait sur le théâtre et allait à la toilette de la reine. »

Nous avons vu avec une extrême satisfaction la fête de lundi. Nous avions été les premiers à réclamer, dans le *Sport*, la réouverture du petit théâtre qui, au point de vue de l'architecture, est le chef-d'œuvre du style Louis XVI, et qui évoque des souvenirs historiques si intéressants. C'est un joyau qu'il fallait retirer de son écrin. Maintenant la chose est faite. La représentation a eu un succès immense. On en parle dans les journaux du monde entier. Nous espérons que ce n'est là qu'un début, et que d'autres fêtes auront lieu sur une scène, qui a plus de grâce, plus d'attrait, plus de prestige qu'aucune autre. Il faut encourager tout ce qui ranime Versailles, la plus poétique de toutes les villes, et tout ce qui ressuscite les splendeurs de ses élégances et de ses gloires.

Mme Sigrid Arnoldson a fait, à l'Opéra-Comique, une rentrée triomphale. Cette jeune étoile est la poésie même. Goethe n'aurait pu rêver une *Mignon* plus délicieuse, plus idéale. A un sentiment dramatique admirable, la cantatrice suédoise, émule de Jenny Lind et de Nilsson, joint une science vocale merveilleuse. Elle se joue des difficultés les plus extraordinaires et vocalise d'une manière surprenante. Sigrid Arnoldson sera l'idole de l'Opéra-Comique. Elle chantera *le Pardon de Ploërmel* pour le centième anniversaire de la naissance de Meyerbeer.

J. DE B.

CHOSES ET AUTRES

Il n'est point de question qui préoccupe plus nos coquettes que celle de leur coiffure.

Comment arranger ses cheveux, comment les onduler, comment leur donner ce mouvement, ce négligé, cette allure à la grecque qui sont si fort à la mode?

D'abord, il faut éviter l'usage du fer, par la simple raison que le fer abîme les cheveux. Il faut faire usage de bonnes épingles à onduler. On les place le soir avant de se coucher, et le lendemain on a la tête ondulée à larges dents du plus gracieux effet. Pour le devant de la tête, éviter également le fer qui casse les cheveux, mais employer hardiment les postiches. On en fait de si jolis! Deux petites mèches légères comme rien, montées sur un fil de fer, que l'on glisse dans ses cheveux et qui ne bougent jamais.

On peut, avec ces frisures, rester toute une journée hors de chez soi, à la pluie, au soleil, danser, courir, jouer au tennis, monter à cheval, rien n'y fait. On reste très joliment coiffée, ce qui est un avantage inappréciable.

Pour le petit chignon grec, on emploie aussi une petite mèche frisée, que l'on place à son gré, et qui donne plus de coquetterie à la coiffure.

Nous n'avons jamais compris ce préjugé qu'ont certaines personnes contre les postiches. Nos coiffeurs sont aujourd'hui si habiles, que l'œil le plus malveillant ne saurait distinguer le faux du vrai. Et, d'ailleurs, ce que nous voulons n'est point un bandeau volumineux, un cache-front, une perruque; c'est simplement un rien, une mèche frisée, d'un effet charmant, et qui se mêle à notre coiffure au point de n'y être pas soupçonnée.

Puisque nous parlons cheveux, donnons un conseil précieux à toutes nos chères lectrices. Grâce à la poudre *Capillus*, de la *Parfumerie Ninon* (1), elles rendront à leurs cheveux blanchis par l'âge, les maladies ou les chagrins, leur nuance primitive.

C'est une véritable recoloration à sec, d'un emploi très facile.

Pour les cils et les sourcils, la *Sève sourcilière* est merveilleuse; elle les allonge, les épaissit, les brunit et donne au regard un éclat tout particulier.

En somme, il faut bien avouer que c'est surtout parmi les femmes coquettes que l'on compte les plus jolies, et ce n'est pas sans quelques artifices qu'elles parviennent à rehausser leur beauté.

***

Il y a deux ans nous parlions des agrafes des corsets en or et en diamants. Ce qui n'était, à ce moment, qu'une rareté est devenu, aujourd'hui, une chose fort usitée.

On a son agrafe de corset en or, comme ses boucles de jarretières. Si l'on est très riche, très élégante, ces objets deviennent des bijoux de grande valeur, ou sinon on les a tout à fait simples.

Une jeune femme de nos amies a reçu de son mari, pour l'anniversaire de leur mariage, la plus belle des surprises, un cadeau vraiment royal. Ce sont des agrafes de jarretière en brillants. Chaque agrafe est le monogramme de leur petit nom.

Nous avons été émerveillée de ces bijoux et frappée de ce qu'il y a de fin et de tendrement affectueux dans cette pensée du mari.

M. DE S.

CHAPEAUX, ROBES DE FILLETTES,

TRAVAUX DE DAMES, DÉTAILS DE MODES

(*Voy. les gravures, page 292.*)

1. — Fleur pour chapeau.

Grosse rose en velours nuancé, que l'on pose en couronne ou en fond sur un chapeau rond ou une capote. — Maison AGNELLET, 73, rue de Richelieu.

Matériaux : une forme en tulle coulissé; 1 mètre de tulle brodé; deux ailes; 2 mètres de ruban de velours; deux pièces de ruban d'or.

2. — Chapeau Sabine.

Capote drapée, en tulle noir brodé d'or. Couronne formée de bouclettes de ruban d'or entourant le fond, avec pompons de même ruban sur le devant. En arrière, draperie de tulle, ailes maïs et brides de velours noir.

3. — Robe pour fillette de dix ans (dos et devant).

Elle se fait en foulard pilote pékiné de blanc; garniture de tulle blanc brodé et crêpe de Chine blanc. Jupe avec mouvement de draperie sur le devant, garnie d'un volant de tulle brodé ouvert sur le devant et drapé en baldaquin. Corsage terminé par un tour de taille en ruban fermé au milieu du dos par un chou. Dos d'un seul morceau avec ampleur plissée sur le milieu; devant fermé au milieu sous un plastron pointu en crêpe coquillé sur le haut; double volant badiné, en foulard, se posant sous le plastron; ampleur des devants resserrée par des plis à l'endroit des pinces. Doublure des devants fermée au milieu, ajustée par des pinces. Manche ample, avec ampleur plissée sur l'avant-bras; patte de ruban resserrant le bas. Col montant.

4. — Rond au crochet et lacet.

On l'emploie pour dessus de lit ou têtières. Faire les ronds à part; prendre un lacet, le plier en cocotte, de manière qu'il se réunisse par une chaînette de dix points au milieu. Faire un tour de clairs et réunir les ronds de lacets par la petite marguerite au crochet. — Prix de l'échantillon : 2 fr. 25.

5. — Bordure au passé.

Pour cordon de sonnette. Les glands sont vert-bois de deux tons; les feuillages, vert vert; les tiges, bois; la baguette, vieil or.

6. — Chapeau Juliette.

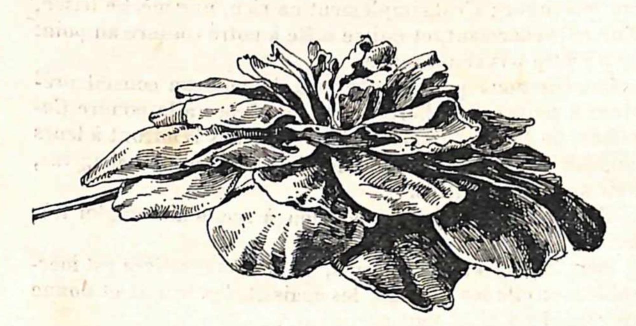
Capote avec fond en paille noire entouré d'une couronne de roses; brides en velours noir nouées en arrière sur la couronne.

---

(1) 31, rue du Quatre-Septembre.

7. — Fond de chapeau.

Il se dispose sur un drapé de tulle pour petite capote. C'est du jais très fin, genre bijouterie. — Maison Agnellet.



1. Fleur pour chapeau (81).
Maison Agnellet (73, rue de Richelieu).



2. Chapeau sabine (199). — Modèle de Mme Coder.

8. — Chapeau Carmen.

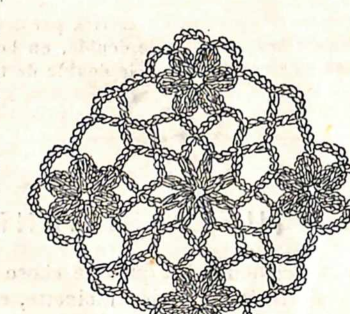
Capote en tulle noir avec cache-peigne de passementerie sur le fond; couronne de coucous héliotrope entourant la capote et fournissant deux aigrettes en arrière; brides en velours noir.

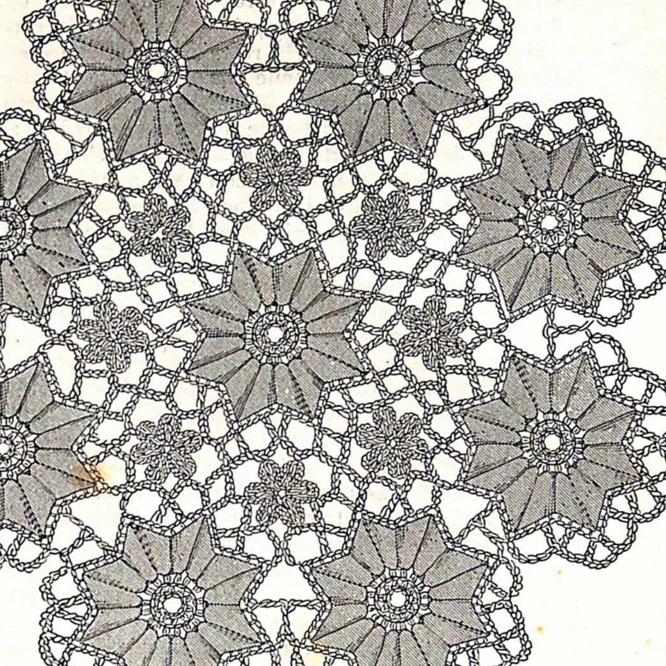
Matériaux : une forme en tulle coulissé; 75 centimètres de tulle; une garniture de fleurs; un cache-peigne de jais; 2 mètres de ruban develours. Modèle de Mme Coder (26, rue du Quatre-Septembre).



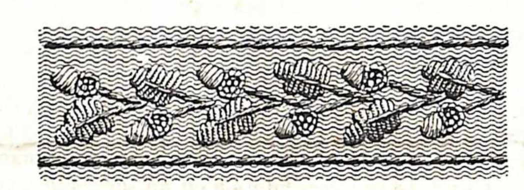
3. Robe pour fillette de dix ans (dos et devant) (188).
Maison Delérablée (16 et 18, passage des Princes).







4. Rond au crochet et lacet (1133). — Mlle Lapouge (17, r. d'Aumale).



5. Bordure au passé (1095). — Mlle Lapouge.

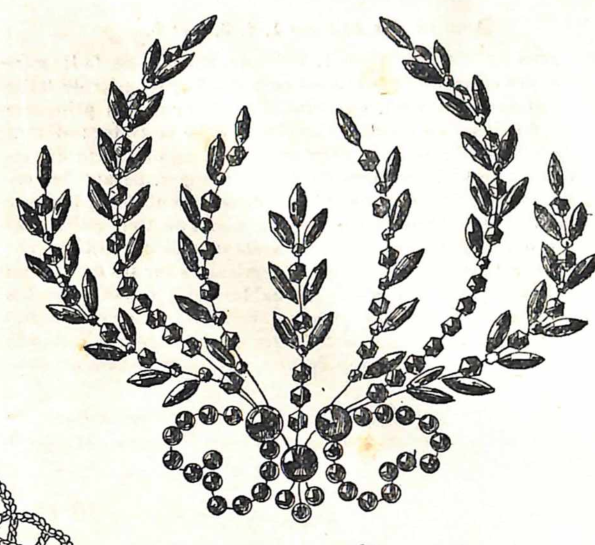
9. — Robe pour fillette de quinze ans (dos et devant).

Elle se fait en lainage rayé fond banane, se garnit de guipure d'art et de surah crème. Tablier étroit en biais et jupe ouverte



6. Chapeau Juliette (198). — Mme Dorval (110, r. Richelieu).

en redingote sur le devant et sur le derrière; guipure ornant les ouvertures. Corsage en biais, terminé par un tour de taille en velours, croisé en forme de patte sur le dos et sur le devant. Le corsage est composé du dos d'un seul morceau avec ampleur resserrée à la taille. Devants plissés en forme de fichu et ouverts sur une sorte de gilet de surah drapé en forme de nœud vagué resserré par un lien, bas de gilet plissé, terminé par deux oreilles. A l'encolure, draperie resserrée au milieu du dos par un nœud-oreille. Manche épaulée, en biais. Doublure des devants fermée au milieu, ajustée par des pinces.



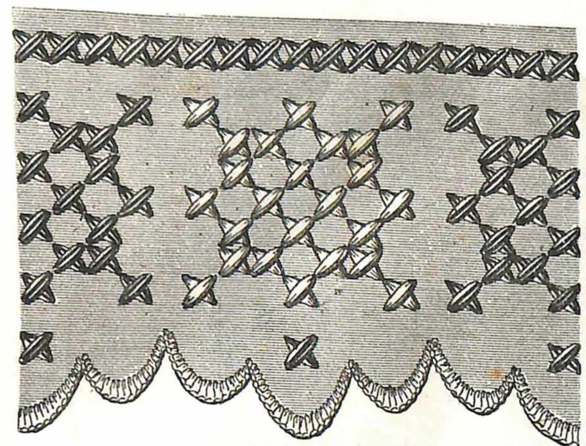
7. Fond de chapeau (82). — Maison Agnellet.



8. Chapeau carmen (197). — Mme Coder (26, r. du 4-Septembre).



9. Robe pour fillette de quinze ans (dos et devant) (155).
Maison Delérablée.

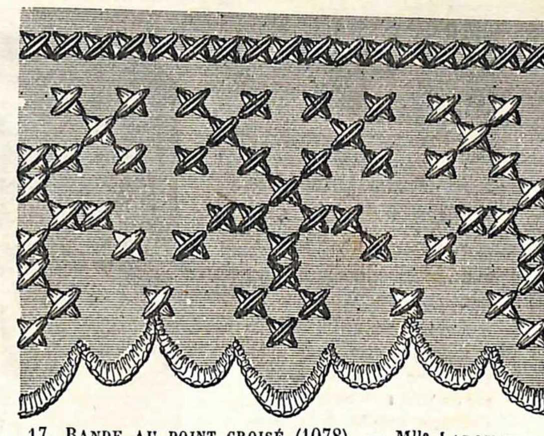


10. Bande au point croisé (1077). — Mlle Lapouge.

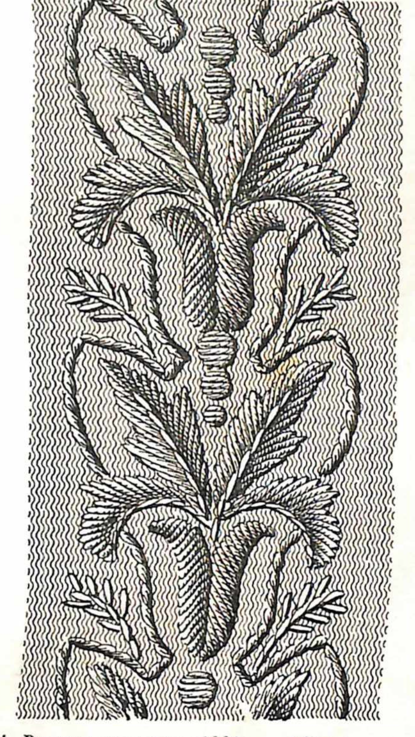
mentée, bordée de dentelle de paille. Couronne de cerises disposées par bouquets avec nœud de ruban blanc sur le milieu du devant. Sur le fond, bouquets de cerises et nœud de ruban.



13 Manteau mistral pour fillette (161). — Maison Delérablée.



17. Bande au point croisé (1078). — Mlle Lapouge.



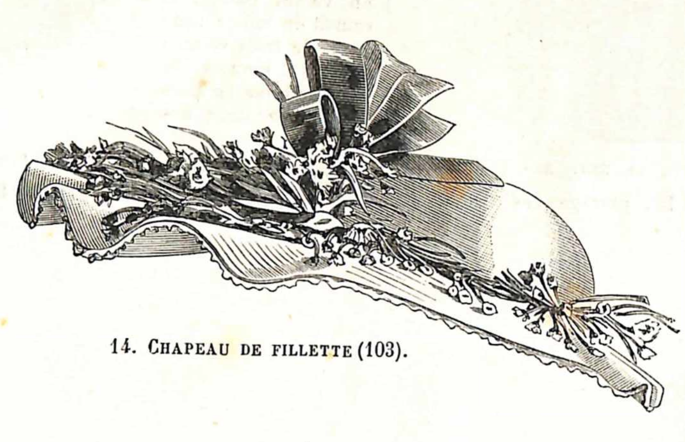
11. Bande montante (1061). — Mlle Lapouge.

10 et 17. Bandes au point croisé.

On les emploie pour garniture de robe d'enfant. On brode avec du coton rouge et bleu, et le feston se fait avec le coton de l'une des nuances.

11. — Bande montante.

Pour milieu de coussin. Broderie au passé sur satin canetillé crème. Les œillets sont de quatre tons rouge et rose ; les ailes, vert-œillet ; la ganse qui parcourt le dessin est vieil or, et les points de fantaisie or.



14. Chapeau de fillette (103).



15. Chapeau de fillette (101).

16. Chapeau d'été (vu sous deux aspects).

Il se fait en paille beige à bords mouvementés cassés en arrière. Draperie de soie beige disposée en nœuds attachés par un ruban de velours noir qui se couche au-dessus.

Matériaux : 60 centimètres de soie; 3 mètres de ruban de velours.



18. Bande au passé (1058). — Mlle Lapouge

18. — Bande au passé.

Dessin courant pour ameublement, soit pour rideaux, tapis de table ou coussin. Les fleurettes sont de trois tons de rose; les feuillages, réséda; les tiges, vert foncé.

12. — Col Madeline.

Triple volant badiné, en tulle crème brodé de pois d'or, monté sur un poignet de ruban crème.

12. Col Madeline (149).

A la Pensée (3 et 5, faubourg Saint-Honoré).

19. Mantille Watteau (181).

A la Pensée

(3 et 5, faubourg St-Honoré).

13. — Manteau Mistral.

Camail en petit drap bleu-Sèvres, composé d'un corps de pèlerine épaulé par une couture d'épaule ; gros pli double sur le milieu du dos ; volant découpé se montant sur les épaules par une patte boutonnée et descendant en bretelles sur le dos et sur le devant ; col montant ruché, en drap découpé ; nœud de ruban fermant le col.

14. — Chapeau de fillette.

Il se fait en paille d'Italie, avec bords mouvementés. Couronne de pâquerettes avec herbes entourant la passe. Nœud de ruban blanc formant aigrette sur le devant.

15. — Chapeau de fillette.

Chapeau rond en paille de fantaisie avec passe mouve-



16. Chapeau d'été (vu sous deux aspects) (139). — Modèle de Mme Esther (110, rue de Richelieu).

19. — Mantille Watteau.

Volant de crêpe ivoire festonné et brodé de soie de même nuance; il se dispose en fichu badiné, bouillonné, près de l'encolure, sur une doublure d'empiècement arrondi, col montant badiné, monté par un ruban vert fournissant un flot sur le devant.

Matériaux : 2^m,50 de haut volant; 30 centimètres de crêpe; 3 mètres de ruban.

DESCRIPTION DES GRAVURES

1. — Robe pour fillette de huit ans (devant et dos).

Elle se fait en voile bleu-pilote, se garnit d'entre-deux de tulle et se compose d'une jupe plissée avec plis de devant rayés par des entre-deux. Corsage ample, à longues basques, resserré à la taille par une ceinture-écharpe en surah crème. Dos d'un seul morceau, avec ampleur plissée à la taille. Devants plissés dans l'épaule et à la taille, ouverts sur un petit gilet de même tissu, boutonné au milieu. Haut ouvert sur un plastron rayé d'entre-deux, rapporté de chaque côté de l'ouverture. Col de marin. Manche ample, avec poignet rayé d'entre-deux.

Matériaux : 6 mètres de voile en 1m,20; 7 mètres d'entre-deux ; 1m,50 de surah ; douze boutons.



1. Robe pour fillette de huit ans (156).
Maison Delérablée (16 et 18, passage des Princes).

2. — Jaquette nouveauté (dos et devant).

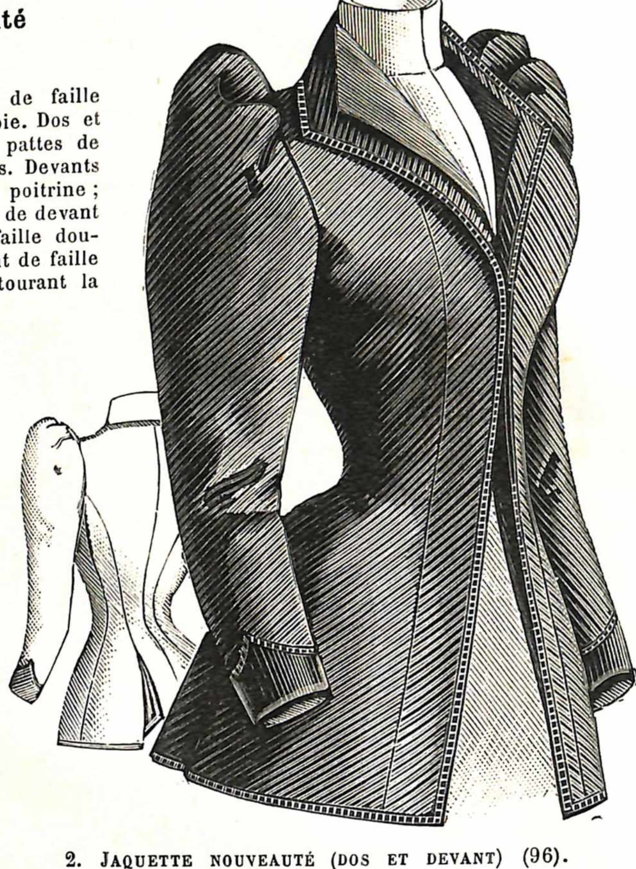
En drap uni ou façonné; garniture de faille mate assortie et de ganse ronde, en soie. Dos et côtés de dos à basques plates, avec pattes de faille gansée ornant les basques du dos. Devants fuyants, se fermant à la hauteur de la poitrine ; pince marquant le côté de devant. Haut de devant ouvert, avec revers et col tailleur ; faille doublant les revers ; manche avec parement de faille gansé ; même ganse entourant la jaquette.

Matériaux : 2 mètres de drap; 6 mètres de ganse; 75 centimètres de faille.

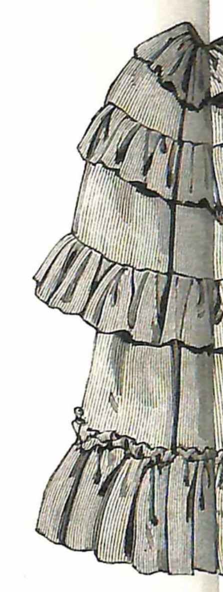
3. — Manteau de bébé.

Corps de redingote ample, en bengaline bleue, sans manches, fermé au milieu du devant, terminé par un volant badiné et camail de même tissu garni de trois volants badinés, montés de manière à simuler trois collets. Encolure arrondie.

Matériaux : 5 mètres de bengaline.



2. Jaquette nouveauté (dos et devant) (96).
Modèle de la maison *Au Sablier* (2, boulevard Montmartre).



3. Manteau

4. — Carrick (devant

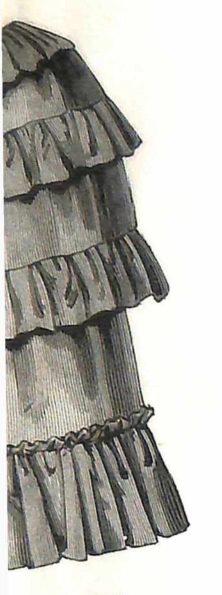
Il se fait en drap be[...] et se compose d'un co[...] avec dos cintré fourn[...] et devants droits ferm[...] comme le dos. Manche[...] ampleur, ouverte sur le[...] tête tuyautée fournie p[...]



GP. N° 166. — Toilette de promenade, pour jeune fille. — Dessin de Nada.



GP. N° 190. — Toilette de jeune femme. — Dessin de M. de Solar.



: BÉBÉ (158).

our jeune fille
et dos).

e garni de galons d'or
s de paletot demi-long,
sant deux plis plats,
s au milieu et plissés
e pèlerine épaulée avec
levant; sur les épaules,
· la manche. Col mon-



4. CARRICK POUR JEUNE FILLE (DEVANT ET DOS) (108).
Patron coupé annexé à ce numéro.

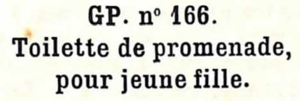
tant roulé. Col et contour du manteau garnis de quatre rangs de galon.

Matériaux : 4 mètres de drap ; 32 mètres de galon.

5. — Robe pour fillette de sept ans (devant et dos).

Elle se fait en bengaline vert-tige, se garnit de broderie d'acier et de drap blanc et se compose d'une jupe droite, terminée par une bande de drap surmontée d'une guirlande de broderie. Corsage avec dos et devants amples retombant en forme de blouse sur une ceinture cordelière en passementerie. Patte brodée simulant un décolleté sur le haut de la robe; boutons fermant le devant à partir de la patte brodée; fermeture invisible pour le haut. Col montant bouillonné. Manche ample, avec poignet de drap et patte brodée formant bracelet.

Matériaux : 7 mètres de bengaline; 50 centimètres de drap; une cordelière; quatorze boutons.

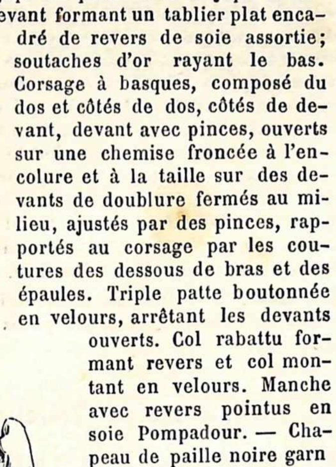


GP. n° 166. Toilette de promenade, pour jeune fille.

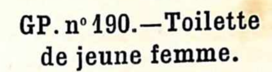
Elle se fait en lainage pékiné couleur sable, se garnit d'une chemise et parements de foulard Pompadour fond crème et se compose d'un fond de jupe en petite soie et jupe de lainage avec derrière plissé et devant formant un tablier plat encadré de revers de soie assortie; soutaches d'or rayant le bas. Corsage à basques, composé du dos et côtés de dos, côtés de devant, devant avec pinces, ouverts sur une chemise froncée à l'encolure et à la taille sur des devants de doublure fermés au milieu, ajustés par des pinces, rapportés au corsage par les coutures des dessous de bras et des épaules. Triple patte boutonnée en velours, arrêtant les devants ouverts. Col rabattu formant revers et col montant en velours. Manche avec revers pointus en soie Pompadour. — Chapeau de paille noire garn d'ailes maïs et de crépon de même nuance. Gants maïs.

Matériaux : 5 mètres de petite soie; 8 mètres de lainage en 1m,20; 1 mètre de soie Pompadour ; 30 centimètres de velours; six boutons; 1 mètre de soie; 16 mètres de galon.





5. ROBE POUR FILLETTE DE SEPT ANS (150).
Maison DELÉRABLÉE.



GP. n° 190.—Toilette de jeune femme.

Elle se fait en faille prélat et soie iris pâle; garni-



GP. N° 138. — TOILETTE DE VILLE. — DESSIN DE P. GALLY.
Modèle de Mme BENOIT (23, rue Royale).



GP. N° 165. — TOILETTE DE COURSES. — DESSIN DE NADA.
Modèle de Mme DUBOYS (31, rue d'Anjou).

ture de boutons d'or. Fond de jupe en petite soie et jupe de faille avec derrière plissé et devant en tablier terminé par une bordure de soie iris ouverte au milieu et boutonnée. Corsage à longues basques irrégulières sur le devant et basques rentrant dans le jupon sur le derrière; ceinture de soie terminant le dos, traversant les côtés et le milieu du devant et passant sous les premières basques du devant ouvert, qui s'ajuste par des pinces et se fixe par des boutons. Côtés de devant fournissant des basques boutonnées en arrière; dos et côtés de dos. Gilet boutonné ajusté par des pinces, rapporté au corsage par les coutures des dessous de bras et des épaules. Basques de gilet ouvertes au milieu avec boutons sur le bord de l'ouverture. Col montant roulé, parements boutonnés en même tissu; manche épaulée. — Toque en crépon maïs avec ailes et aigrette de fantaisie. Gants gris-perle.

Matériaux : 5 mètres de petite soie; 15 mètres de faille; 2 mètres de soie iris; vingt-six petits boutons et vingt-quatre gros.

GP. nº 138. — Toilette de ville.

Elle se fait en lainage prélat et pékin assorti en satin de velours. Fond de jupe en petite soie et jupe de pékin avec gros plis de lainage sur le devant formant deux panneaux. Derrière de robe princesse, avec côtés de dos et de devant fournissant une sorte de poche garnie de pattes de pékin, se prolongeant en arrière en forme de long coquillé. Devant de corsage avec pinces, se fermant au milieu du devant, se garnissant d'une double ceinture de pékin dessinant des V. Double jabot coquillé en surah festonné garnissant le devant. Manche ample, se plissant vers le coude, se garnissant de revers cornés en pékin. Col montant drapé en surah. — Capote en crépon maïs garnie de coucous de velours noir. Gants maïs foncé.

Matériaux : 5 mètres de petite soie; 8 mètres de pékin; 5 mètres de lainage en 1^{m},20; 3 mètres de volant festonné et 50 centimètres de surah.

GP. nº 165. — Toilette de courses.

Elle se fait en soie brochée fond bis, se garnit de passementerie d'or et de mousseline de soie maïs. Jupe fourreau en soie brochée, terminée par une passementerie. Fond de jupe en petite soie. Jaquette à longues basques plates, composée du dos et côtés de dos, côtés de devant, devants avec pinces, ouverts sur un devant de mousseline croisé et drapé en fichu sur une doublure de corsage ordinaire, ajustée par des pinces, fermée au milieu et rapportée à la jaquette par les coutures des dessous de bras et des épaules. Haut ouvert en petit V. Col montant drapé. Ceinture de passementerie formant corselet, passant sous la jaquette. Doubles devants de passementerie se rapportant sur la jaquette. Grands revers Directoire rapportés aux devants ouverts. Manche épaulée. — Capeline en dentelle noire, garnie d'orchidées et de mousseline de soie maïs. Gants gris clair.

Matériaux : 5 mètres de petite soie; 15 mètres de soie brochée; 1^{m},50 de mousseline de soie; 5 mètres de bande de passementerie; des devants et une ceinture assortie.

PROPOS DU DOCTEUR

LES POILS, LES ÉPILATOIRES, L'ÉPILATION ÉLECTROLYTIQUE (1)

Tout comme les préparations à base d'arsenic et de chaux qui peuvent déterminer des plaies plus ou moins sérieuses et parfois suivies de cicatrices, les cires ou pâtes épilatoires ne sont pas exemptes de dangers.

Il arrive fréquemment en effet que la cire, trop chauffée, détermine, au moment de l'application sur la peau, des brûlures plus ou moins vives. Enfin l'on conçoit aisément que l'arrachement en masse d'un grand nombre de poils agglomérés dans la cire fondue et refroidie ne va pas sans quelque douleur. Assez souvent même telle femme, après avoir appliqué la cire molle sur la peau, n'a plus le courage de l'arracher et s'en va trouver des tiers, le bâton suspendu au visage, pour procéder à l'avulsion de la cire et des poils.

A vrai dire, ce sont plutôt là des inconvénients; mais où le danger commence et devient réel, c'est avec les lymphangites (inflammation des vaisseaux lymphatiques) qui peuvent résulter de l'arrachement violent et brusque d'une grande quantité de poils.

On cite l'observation d'une jeune fille qui, après avoir appliqué un rouleau de cire épilatoire sous son aisselle, l'arracha si violemment qu'il en résulta une grande inflammation de la région; cette inflammation se communiqua au sein correspondant par les vaisseaux lymphatiques; celui-ci devint dur, engorgé, douloureux, et ce ne fut que grâce à des soins longs et persévérants qu'on évita un abcès.

On pourra éviter les inconvénients et les dangers des pâtes épilatoires en ne les employant qu'avec prudence; on ne devra jamais trop chauffer la cire pour éviter les brûlures et les plaies; on n'agira que sur une petite région à la fois de manière à n'arracher qu'un petit nombre de poils simultanément; on évitera surtout d'appliquer cette cire sur les régions trop délicates ou trop sensibles; la pince à épiler, dans ce cas, devra lui être préférée.

Il est à peine besoin de dire que l'efficacité des cires épilatoires est nulle; ces bâtons résineux n'empêchent pas plus les poils de repousser que toutes les autres préparations épilatoires à base de chaux, d'arsenic ou de baryum que nous avons déjà passées en revue. Bien au contraire, non seulement les poils repoussent, mais ils entraînent avec eux les petits poils voisins, les duvets jusqu'alors peu visibles, qui grossissent plus ou moins rapidement et prennent une extension plus ou moins considérable.

En résumé, on le voit, il n'existe aucune substance chimique ni aucun procédé mécanique capable de détruire radicalement les poils; les préparations dépilatoires peuvent bien les faire tomber momentanément, mais ils repoussent toujours, repoussent fatalement, et dans un délai de huit à dix jours après l'épilation, travail plus ou moins pénible, plus ou moins douloureux, souvent dangereux, et que l'on doit sans cesse recommencer. C'est qu'en effet le poil seul a été visé, le poil seul a été arraché et détruit, et le follicule pileux, l'organe qui sécrète et fabrique le poil, est resté intact.

Les médecins en étaient donc à déplorer leur impuissance, lorsqu'un médecin américain, le docteur Michel, eut l'idée de demander à l'électricité le remède jusqu'alors vainement cherché : la destruction radicale du poil, ou, pour mieux dire, du follicule pileux, car une fois le follicule détruit, le poil lui-même disparaissait à tout jamais.

Chose digne de remarque : ce n'est pas tout d'abord dans le but de détruire les poils de la peau que l'électricité fut employée, mais pour détruire les cils, dans le cas de trichiasis. Le trichiasis est une maladie des paupières, dans laquelle le cil renversé, recourbé vers le globe oculaire par suite d'une mauvaise disposition du follicule pileux, frotte la cornée, irrite les conjonctives et donne lieu à des accidents qui ne peuvent cesser qu'avec la destruction des cils.

L'opération ayant réussi, on l'appliqua bien vite à la destruction des poils, dans les cas de développement exagéré du système pileux.

L'épilation électrique est basée sur ce fait que le pôle négatif d'une pile à courant continu désagrège, décompose, *détruit* les tissus qui sont traversés par le courant : ce phénomène de décomposition électrique porte le nom d'*électrolyse*, d'où le nom d'épilation électrolytique qu'on donne à ce procédé de destruction des poils.

Cette propriété que possède le pôle négatif de la pile de désorganiser les tissus a reçu d'ailleurs de nombreuses applications : on détruit par l'électrolyse des tumeurs, des polypes, des loupes; le goître a trouvé dans l'électrolyse un bon mode de traitement. On l'emploie dans la cure des anévrysmes, des nævi, des varices. Enfin, appliquée à la destruction des amygdales, elle supprime les dangers d'hémorragie grave qui ne suivait que trop souvent cette opération faite par le bistouri; de sorte que grâce à l'électrolyse, la destruction des amygdales est devenue parfaitement bénigne.

On conçoit aisément que s'il est possible de détruire une tumeur avec l'électrolyse, il doit être encore plus facile de détruire une glande minuscule; toute la question se résume donc en ceci : localiser l'action du courant, ou, pour mieux dire, du pôle négatif sur le follicule pileux, et rien que sur le follicule pileux, de manière que le follicule seul subisse cette action destructive de l'électrolyse.

On obtient ce résultat en se servant d'aiguilles d'une extrême finesse, en acier, en or ou en platine, assez minces et souples pour être introduites dans le follicule pileux, et cependant assez résistantes pour ne pas subir elles-mêmes l'action du courant et ne pas s'oxyder au contact des tissus électrolysés.

Le dispositif général de l'épilation électrolytique consiste donc en ceci :

Le sujet est mis en rapport avec le pôle positif d'un appareil à courants continus : soit en lui faisant tenir un tampon, une éponge ou une plaque représentant ce pôle; l'autre pôle, le pôle négatif, représenté par l'aiguille, est introduit dans le follicule pileux. A ce moment, le sujet se trouve mis en communication avec les deux pôles de la pile; le courant passe et l'effet immédiat du passage du courant, c'est l'électrolyse qui s'effectue au pôle négatif; or, comme le pôle négatif est précisément au niveau du follicule pileux, le follicule se désagrège, se décompose, et le poil qui n'est plus retenu sort tout seul de sa crypte, sans la moindre traction et sans que jamais plus il puisse repousser, puisque son follicule est détruit et n'existe plus.

Dr Ph. MARÉCHAL.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) Voy. les numéros du 9 mai, du 23 mai et du 6 juin.

PAROLES D'OR

Sois pur pour être fort; sois fort pour être créateur.

Proverbe persan.

La femme, c'est la maison. Une demeure où manque la femme ne peut s'appeler une maison.

Maxime indienne.

L'AMITIÉ

Ambition, amour, tout passe !
Chaque passion dans l'espace
D'âge en âge tombe et s'efface.

Fleurs d'un matin, elles s'en vont
Peupler, en inclinant le front,
Les plaines de l'oubli sans fond...

Printemps enfuis, roses fanées
Dont l'âpre souffle des années
Vient d'effeuiller les destinées...

La tempête a tout balayé.
De toutes ces fleurs, ô pitié !
Une seule survit : l'Amitié.

LEPAGE DE VILLEROY.

A TRAVERS LES LIVRES

La librairie Calmann-Lévy vient de mettre en vente un nouveau roman de Mme Mary Summer dont le nom est bien connu de nos lectrices : *le Roi n'est pas le maître* a déjà paru en feuilletons dans le *Figaro* où il a obtenu un succès mérité. L'intrigue est attachante et le style élégant; les caractères sont finement tracés, si vivants parfois qu'on serait tenté de se faire illusion et de prendre pour vraies les aventures de la tendre Marion, de l'espiègle Odette et du brave Destreville, un amoureux crédule et naïf comme on n'en voit guère aujourd'hui. Il y a dans ce livre une étude très curieuse des mœurs de la Restauration; nous pénétrons avec l'auteur dans les demeures aristocratiques et les fêtes ministérielles, voire même aux Tuileries, chez le roi, que Mary Summer nous montre tel qu'il était, plein de sagesse et de modération; nous assistons aux conciliabules des libéraux, à la conspiration de Saumur et même à la mort des quatre sergents de la Rochelle. Sachons gré à l'auteur de nous avoir donné cette résurrection historique sans rien enlever à l'attrait de la fiction. Les délicats qui recherchent l'inédit et les amateurs de roman qui aiment les tendres émotions trouveront également leur compte dans *le Roi n'est pas le maître*. Ajoutons, détail qui a son prix, que dans ce livre l'amour est présenté sous la forme la plus chaste et qu'il peut impunément être oublié sur la table du salon de famille.

***

Aimez-vous le Midi? Clovis Hugues en a mis partout, dans son délicieux roman villageois, *Monsieur le Gendarme*, paru aujourd'hui dans la NOUVELLE COLLECTION des éditeurs Charpentier et Fasquelle. A travers la mélodie du style, on perçoit la cymbale d'or des cigales et l'on a la vision des grandes plaines brûlées du soleil. Ce joli livre, d'un rare mérite littéraire, a l'avantage de pouvoir être, comme les autres volumes de cette collection, placé entre toutes les mains, *même* entre celles des jeunes filles.

***

La plus jolie mode, c'est toujours celle du temps présent, mais celles d'hier et de jadis ont été aussi à leur époque et toutes successivement la *plus jolie mode*.

Il suffit de feuilleter le livre de M. A. Robida, *Mesdames nos aïeules*, pour s'en convaincre. Les voici toutes les belles châtelaines du moyen âge, les nobles dames de la Renaissance, les étonnantes Valois, les élégantes de la place Royale et de Versailles, et celles du pimpant dix-huitième siècle. — A côté des merveilleuses d'il y a bientôt cent ans, voilà même nos mères-grand qui nous apparaissent en toilette de leur jeune temps, dans les dessins et planches en couleurs du livre.

C'est une véritable mine, cette revue des élégances d'antan, pour les bals costumés et les soirées à têtes.

***

L'année dernière, nous avons annoncé la publication de deux volumes de M. Auguste Lepage, *le Petit Henriot* et *Une Idylle au village*, dans la collection de la Bibliothèque instructive et amusante — Firmin Didot, éditeurs.

Vient de paraître dans la même collection un nouvel ouvrage du même auteur : *la Perle du Danube*. C'est un récit attachant qui, sous la forme gaie du roman, initie le lecteur aux mœurs des populations danubiennes de la Serbie, au début de ce siècle.

J. DE B.

CONNAISSANCES UTILES

EFFICACITÉ DE L'EUCALYPTUS CONTRE LE CORYZA. — Le docteur Rudolpho-Rudolphi recommande dans le cas de coryza aigu, de mâcher quelques feuilles sèches d'eucalyptus en ayant soin d'avaler la salive. Par ce procédé, on pourrait arrêter en moins d'une heure le coryza le mieux établi; mais ce moyen n'a d'efficacité réelle que quand le coryza est à la période aiguë. (*Revista med.*)

LE COLONEL DURVILLE

ÉPISODE DES GUERRES DE VENDÉE (1796)

Ouvrage qui a obtenu le premier prix au concours des romans historiques ouvert par la *Revue Générale* (1).

X

Lorsque le colonel Durville, à la tête d'un fort détachement de troupes républicaines, vint prendre possession du fief seigneurial de Hautegrève, la petite colonie de la ferme voisine éprouva le serrement de cœur et la colère indignée d'un croyant qui voit profaner les saints lieux.

Les deux cousines prièrent longtemps agenouillées, se tenant par la main ; c'était leur façon de porter le deuil de leurs traditions. Fleur-d'Ajonc caressa sa carabine d'un air résolu et Hoël, par imitation, fit tournoyer son penbas, en proférant son cri de guerre.

Il y avait donc un danger réel pour Durville à pousser une reconnaissance jusqu'aux Genêts. Il s'y présenta pourtant, suivi de Larose, son sergent-major.

Le jeune soldat était un enfant de Paris, gai, gouailleur, portant bien son nom de Martial, auquel ses camarades avaient ajouté le sobriquet de Larose, sans doute à cause de son teint basané et bruni sur maints champs de bataille. Il était très fier des galons ornant les manches de son habit bleu, et son ambition n'allait pas au delà. Aimant la guerre par tempérament, il adorait son colonel jusqu'à la frénésie. Lui, qui n'avait peur de rien, devenait pusillanime quand il s'agissait de son chef ; aussi, quand celui-ci résolut de se rendre à la métairie des Genêts, Martial le supplia-t-il de ne pas s'aventurer seul dans ce nid de chouans, dont nul ne ne connaissait les moyens de défense. De guerre lasse, le colonel permit au brave garçon de l'accompagner, tout en riant de ses craintes chimériques.

Chemin faisant, l'officier remarqua le canon luisant d'une carabine entre les branches dénudées d'un grand chêne. Il s'arrêta pour parlementer avec cet ennemi, que le sergent tenait en joue et voulait descendre comme un chat dangereux. La vigilante sentinelle (c'était Fleur-d'Ajonc) finit par comprendre qu'on n'en voulait pas à la métairie, ni aux jeunes filles qu'elle renfermait, et laissa passer les bleus, dont il avait premièrement résolu la mort.

Durville et le sous-officier n'étaient pas au bout des surprises. Hoël, couché dans les grandes herbes, avait, en reconnaissant l'uniforme ennemi, poussé son lamentable cri d'alarme et, bondissant de buissons en buissons, comme un cerf poursuivi, il était venu tomber aux pieds d'Yvonne ; celle-ci, occupée aux soins du ménage, tandis que Marie lisait dans sa chambrette, la plus confortable et la mieux meublée de la ferme, reçut vertement le colonel républicain ; mais en dépit de ses haines et de ses rancunes, la maîtresse de la métairie s'humanisa vite sous la lumière de ce loyal regard.

Hoel, accroupi dans un coin, oublié, mais attentif, ne quittait pas des yeux l'imprudent chef républicain. Sur un signe, il lui aurait fendu la tête de son bâton noueux. Durville ne le voyait pas ; heureusement pour lui, le sergent Larose surveillait de l'œil ce grand diable inquiétant.

Quant à Yvonne, elle avait compris tout de suite qu'il ne fallait rien craindre de cet ennemi généreux, disposé à offrir sa protection et ne songeant en rien à menacer des femmes ; aussi, depuis ce jour-là, bien souvent Durville était-il revenu.

Marie lui était apparue... Elle l'avait reçu, non sans une visible répugnance, mais la fierté de son attitude ne lui messeyait pas et la flamme de ses yeux n'en avait que plus d'intensité. Sans pouvoir s'en défendre, Jacques Durville subit le doux ascendant de cette nature exquise, faite de grâce et de tendresse. Marie se présentait pourtant en ennemie déclarée ; il ne l'en aima que plus passionnément et tout de suite.

Ce fut un embrasement général avant que le soupçon même de la première étincelle l'eût effleuré en passant, et, quand le pauvre garçon sentit la chaleur brûlante d'une passion infinie, il était déjà trop tard pour crier au feu.

XI

Jacques Durville était fils d'un bourgeois de province et, par conséquent, fils de ses œuvres. Colonel à trente ans, il appartenait à cette phalange de jeunes gens que la Révolution française avait jetés pleins d'ardeur et d'enthousiasme dans la mêlée. Très instruit et studieux par nature, il n'avait pas été destiné au métier des armes ; mais soldat d'occasion, il se distingua tout de suite par une bravoure à toute épreuve. Son élan irrésistible entraînait les troupes à sa suite, comme les digues brusquement rompues sont invinciblement suivies par les cataractes, qui se précipitent. Son calme devant l'ennemi était effrayant. Il avait fait vœu, disait-on, d'attacher le nom obscur de son père aux pages de l'histoire et était en train de se tenir parole. Dans un combat resté fameux, Hoche l'avait embrassé sur le champ de bataille : ce baiser fit éclore un héros, ainsi qu'un rayon de soleil féconde l'éphémère et donne des ailes transparentes à cet insecte gris se traînant au fond des eaux. Le jeune Durville devint rapidement l'un des chefs les plus redoutés du parti républicain, le plus aimé de ses soldats, le plus estimé de ses camarades. Blancs et bleus en parlaient avec une admiration sincère. Généreux, bon, humain autant que brave, il s'était juré, en prenant le commandement en chef de la colonne qui devait occuper Hautegrève, de mettre toute sa gloire à faire le moins de mal possible aux alentours. D'ailleurs, n'entrait-il pas en plein dans les vues de son général en adoucissant, autant que possible, les rigueurs de la guerre. Electrisé par le baiser de Hoche, Durville avait gagné ses grades à la pointe de son épée. Une chose étrange, mais pourtant observée déjà, c'est que le colonel Jacques Durville, à force d'admirer le général en chef de l'armée républicaine, avait fini par lui ressembler d'une manière saisissante.

Un portrait sommaire de Hoche ne sera donc pas déplacé ici. N'est-il pas d'ailleurs l'un des hommes dont le grand caractère parvient à intéresser les personnes les plus hostiles à la cause qu'il a si noblement servie? Lazare Hoche était né à Versailles, le 24 juin 1768. Il allait atteindre sa vingt-huitième année, au moment où commence notre récit ; son père, ancien soldat, était devenu garde du chenil du roi. Elevé par sa tante, une fruitière, celle-ci en fit un enfant de chœur. A quatorze ans, il fut attaché en qualité de palefrenier surnuméraire aux écuries royales. Bientôt fatigué de ces fonctions infimes, le jeune homme s'enrôla dans les gardes-françaises, où sa vive intelligence, son caractère droit et plein d'élévation, son goût pour la lecture ne tardèrent pas à lui attirer les sympathies de tous ses camarades. Quand la Révolution éclata, Hoche venait d'être nommé caporal, tandis que Durville, de quelques années plus âgé que lui, se morfondait dans sa petite ville du Dauphiné, impatient de son inaction. Ami d'enfance du compositeur Champein, celui-ci, devenu à son jour l'intime de Hoche, mit en rapport ces jeunes gens si bien faits pour s'entendre et s'estimer. La revendication du droit, de la liberté, de la justice produisit une impression profonde sur l'esprit enthousiaste et facilement électrisé de Jacques Durville. Déjà Hoche, devenu l'un des adeptes les plus sincères et les plus désintéressés de la Révolution, figurait parmi les sous-officiers des gardes-françaises qui embrassèrent la cause de l'assemblée nationale et des intérêts populaires. Son corps dissous le 31 août 1789, il entra peu de temps après, avec le grade de sergent, dans la garde nationale soldée. Durville s'y engagea à son tour, et de cette époque datèrent cette admiration absolue et cette estime mutuelle qui produisirent sans doute la ressemblance dont nous avons parlé plus haut. En effet, en 1796, ils étaient de même taille et leurs visages avaient des coupes identiques, sinon des traits semblables. Puis, l'habitude du commandement et le port de l'uniforme leur donnaient à tous deux une certaine raideur militaire, rendant la similitude plus frappante. Hoche s'était aperçu lui-même de cette ressemblance réelle. Il ne s'en montrait pas mécontent, et un jour que, devant lui, alors qu'il était déjà environné d'un grand prestige, on en faisait compliment à Durville heureux, mais confus de cette comparaison : « Colonel, lui dit le jeune héros, alors bien près de l'apogée de sa gloire, quand je vous ai donné l'accolade sur le champ de bataille, je reconnaissais en vous un frère. Pourquoi vous défendre de ce qu'en *grandissant*, vous ayez justifié mon pronostic?» Le mot était heureux et flatteur à ce point que Durville se troubla de plus en plus. Le général parut jouir de son trouble. N'était-il pas la protestation modeste d'une valeur reconnue? Se rapprochant du colonel, il lui serra la main avec l'effusion aimable et la gracieuse spontanéité qui lui attiraient tous les cœurs : « La parenté du sang répandu pour une cause commune vaut certes celle du même sang coulant dans les veines, dit-il. Notre mère, à nous, c'est la République. » A dater de ce jour, Durville fit le serment de se dévouer corps et âme à ce frère d'élection. Le hasard se chargea d'augmenter encore leur ressemblance physique. Le colonel reçut à Quiberon une blessure assez grave à la joue. Cela donna au visage de ce soldat vigoureusement trempé un air plus énergique et plus martial encore. Or, depuis bien des années, Hoche avait à la figure une longue cicatrice, qu'il conserva toute sa vie. A peine adolescent, ayant appris qu'un caporal de sa compagnie, nommé Serres, faisait le métier de délateur, il le provoqua et l'étendit raide mort; mais, avant de tomber, son adversaire, dont l'arme avait glissé, le balafra. Les deux coups de sabre furent un nouveau point de comparaison entre Hoche et Durville et donnèrent à leur sourire la même expression, l'un des coins de la bouche se relevant inégalement, ce qui était original et spirituel au possible.

XII

Lors de sa première visite à la métairie des Genêts, deux ou trois mois environ avant que s'ouvrent ces pages, le colonel Durville avait repris, tout pensif, le chemin de son quartier général. Le sergent Larose le suivait à distance, respectant la rêverie de son supérieur et la consigne du régiment.

Hoël, auquel on ne pensait plus guère, avait tout le temps de l'entrevue contemplé avec une attention hébétée le visage aux lignes accentuées de l'officier républicain. Ses grands yeux tristes et hagards erraient de cette figure mâle au lourd uniforme que Durville portait avec une élégance peu commune aux mœurs de cette époque.

« Ça, c'est bien un bleu, pourtant, » se répétait Hoël... *Comment alors ce bleu maudit n'avait-il pas encore* commis quelque crime ?... L'innocent invoquait tout bas la bonne sainte Anne d'Auray, se signant de temps à autre dans l'attente d'une inévitable et prochaine catastrophe. La physionomie ouverte du commandant de la place de Hautegrève, ses manières cordiales et, par-dessus tout, l'air de bonté dont ses traits étaient empreints déroutaient absolument le fidèle gardien de la métairie. Qu'allait dire Fleur-d'Ajonc à sa rentrée? Il faisait peut-être sa capricieuse promenade sur Brunette, l'unique haquenée d'Yvonne, l'un de ces maigres chevaux bretons, si frêles en apparence, si forts en réalité.



Nous savons combien Hoël se trompait. Fleur-d'Ajonc, comme lui, avait toléré par instinct la visite du colonel et

(1) Reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.

de son sergent, après avoir voulu leur brûler la cervelle. Pour l'innocent, bleu était synonyme de loup-garou ; aussi avait-il cru les deux cousines irrévocablement perdues quand, de bien loin, il avait aperçu l'uniforme abhorré. Lorsqu'il avait vu le colonel saluer Marie avec un respect mêlé d'étonnement, lui parler avec courtoisie et enfin se préparer à partir sans rien briser, sans laisser derrière lui quelque ruine fumante, il avait récité tout bas la plus fervente de ses oraisons. Puis, rampant dans les grandes herbes, il s'était mis à suivre les deux militaires jusqu'au château antique, dont les républicains avaient fait leur corps de garde. Là seulement Durville remarqua ce grand garçon, cet être étiolé qui semblait avoir filé, faute de soleil, comme une plante mal venue. Ses allures à bon droit lui parurent suspectes et son penbas sérieux. « Que veux-tu? » demanda-t-il laconiquement.

L'innocent répondit par son cri de chouette, qui fendit l'air et fut répété au loin par tous les échos d'alentour.

Vicomtesse DE BLISTAIN.

(La suite au prochain numéro.)

FAUVETTE, CHIFFON & LE CONSEILLER

NOUVELLE. — *(Suite et fin.)*

Chiffon, atterré, furieux, dut s'appuyer contre le mur. Qu'était-il arrivé? Fauvette était-elle blessée ou bien la menait-on à la maison de correction? Si on donnait à Fauvette ses cinq ans, Chiffon n'avait plus qu'à mourir de faim; le Conseiller, lui, pourrait se tirer d'affaire.

Ce dernier poussa un hurlement de douleur, se jeta dans la foule, se proclama le frère de la blessée, et demanda ce qui était arrivé. Vingt personnes lui donnèrent vingt versions différentes. Deux faits demeurèrent certains : on transportait Fauvette à l'hôpital, et les deux camionneurs qui l'avaient « tuée» étaient arrêtés.

Alors il rejoignit Chiffon, qu'il trouva au milieu d'un groupe de femmes compatissantes, qui lui disaient de ne pas pleurer, et qui tâchaient de lui faire donner son adresse. Malgré sa douleur, Chiffon avait conservé son sang-froid et mentait avec son aplomb habituel ; à l'arrivée du Conseiller, il entrait dans une foule de détails aussi faux qu'attendrissants.

« Qui a blessé ma sœur? dit-il avec un sanglot.

— Hugo Kelly !

— Non, fit un autre, Slattery ! Mais, quand elle reprendra connaissance, elle le dira. Vous souvient-il de Bill Casey, condamné à six mois pour avoir tué sa belle-mère d'un coup de pelle? Lui et son frère étaient tous deux compromis dans l'affaire, et on les a conduits à l'hôpital pour que la vieille désignât le coupable! C'est ce qu'on fera pour votre sœur. »

Le Conseiller fit son profit de ces avertissements, puis saisit Chiffon par la main, et suivit le cortège jusqu'à l'hôpital.

Les deux petits attendirent jusqu'à sept heures pour entendre le rapport des médecins. Ils avaient déclaré qu'ils étaient les frères de la blessée; ils eurent la permission d'entrer dans la salle d'attente, triste pièce où chaque minute parut une éternité au pauvre Chiffon affamé.

Enfin la porte s'ouvrit, et une sœur de la Miséricorde apparut. Elle regarda les deux enfants d'un œil investigateur.

« Eh bien, mes enfants, dit-elle d'un ton bienveillant et en s'asseyant, vous êtes donc les frères de cette pauvre fille?

— Oui, madame, » répondirent-ils simultanément.

A l'entrée de la sœur, le Conseiller avait ôté son chapeau; Chiffon, se glissant derrière lui, ôta aussi son misérable couvre-chef.

« J'ai le regret de vous annoncer qu'il n'y a presque pas d'espoir; le coup a causé des lésions internes; elle peut rester encore sans connaissance pendant quarante-huit heures. »

Une expression de dureté implacable passa sur le visage du Conseiller.

« Ne pourra-t-elle reconnaître Hugo Kelly ou Slattery? Ce sont eux qui l'ont tuée !

— Oui, » répondit la sœur avec un soupir, car elle avait observé l'expression du gamin.

Alors elle regarda l'autre enfant, qui n'avait pas saisi ce qu'elle avait dit, mais avait compris l'inflexion de sa voix.

La figure de Chiffon indiquait qu'il allait pleurer; son petit poing était fourré dans l'un de ses yeux; l'un de ses pieds était posé sur la cheville de l'autre. Un dernier rayon de soleil pénétrait par la fenêtre, et venait dorer les boucles de sa jolie tête; sauf ses guenilles, il eût pu passer pour un Amour en pleurs. La religieuse étendit sa longue main blanche et l'attira près d'elle.

« Dis-moi, cher petit, ta sœur a-t-elle fait sa première communion? »

Chiffon fixa sur elle un regard désespéré.

« Est-ce qu'elle va mourir, madame? » demanda-t-il.

Cette question était pour la religieuse une réponse suffisante.

« J'en ai bien peur, répondit-elle après un silence, c'est-à-dire j'en suis sûre. »

C'était bien pis que la maison de correction, pis que tout ce qu'il avait imaginé; le pauvre petit Chiffon se laissa choir sur le parquet, et de douleur et de faim se mit à sangloter amèrement.

« Ne pleure pas, mon pauvre enfant, » fit la religieuse, essayant de le calmer.

Elle était habituée à de pareilles scènes, et son accent avait plutôt cette bonté qui provient de l'expérience, que celle qui provient de la sympathie.

« Vas-tu jamais à la messe?

— Jamais! fit Chiffon, disant la vérité pour la première fois de sa vie.

— Et où habitez-vous, mes enfants?

— Nulle part, » dit le Conseiller d'un ton rogue, tandis que Chiffon murmurait :

« Je ne sais pas. »

Le Conseiller ne perdait pas son temps en vains regrets; il ne songeait qu'à la vengeance, et, plein de rage et d'amertume, jurait de faire donner cinq ans de travaux forcés à l'un ou l'autre des criminels.

« Quand nous permettra-t-on de la voir, madame? fit-il en tâchant de dissimuler sa colère et de parler respectueusement.

— Quand elle sera revenue à elle-même, et qu'elle aura vu la police et les prisonniers. Revenez demain, à deux heures.

— Révérende mère! fit une sœur converse, ouvrant la porte.

— Oui, ma sœur, dit la supérieure en se levant. Attends, fit-elle en se tournant vers le malheureux Chiffon, qui pleurait en silence; as-tu faim?

— Oui ! » fit-il avec un sanglot.

Le Conseiller ne dit mot. Il avait oublié sa faim et ne pensait qu'à la vengeance. Il voulait sortir de l'hôpital le plus tôt possible.

« Emmenez-les, sœur Monique, et donnez-leur de la soupe. Attendez-moi ensuite, mes enfants, je reviendrai. »

La sœur converse emmena les deux gamins hors de la salle d'attente. A peine furent-ils dans le couloir, que le Conseiller, s'apercevant que la petite porte par laquelle il était entré était ouverte, s'enfuit comme un oiseau s'envolant de sa cage, à la grande surprise de la sœur converse.

Quand la supérieure revint, Chiffon, assis sur un banc, avait une écuelle vide à côté de lui.

« Monique, dit-elle à la sœur converse, donnez au petit une tartine de confitures. »

Tandis que Chiffon dévorait la tartine, la supérieure alla chercher un costume qui avait appartenu à son neveu, un enfant du même âge que le petit vagabond.

« Ma sœur, si vous lui donniez un bain avant de l'habiller?

— Un bain, révérende mère! s'écria Monique ébahie ; ce serait lui donner une fluxion de poitrine ! »

C'était possible; Chiffon, depuis sa naissance, n'avait jamais été lavé.

Il revint bientôt, radieux, revêtu de son beau costume. A sa demande, on fit de ses vieux habits un paquet, qu'on lui permit d'emporter. Si on les avait gardés dans cette maison, d'une exquise propreté, il eût fallu les brûler.

« Reviens demain, mon enfant, lui dit la supérieure. J'espère avoir de meilleures nouvelles de ta sœur à te donner.

— Merci, madame, » fit gravement Chiffon, tandis que la sœur converse le conduisait à la porte de l'hôpital.

Une fois dehors, il courut de toute la vitesse de ses petites jambes vers une ruelle déserte, située derrière les murs de la maison qu'il venait de quitter. En une minute il eût ôté son costume neuf et remis ses haillons. Alors il se rendit chez le prêteur sur gages le plus proche, où il emprunta dix pence sur les vêtements que lui avait donnés la supérieure. Serrant cette somme dans sa petite main, il partit à la recherche du Conseiller pour lui payer à souper.

C'était à deux heures de l'après-midi qu'au dire des médecins la pauvre Fauvette devait reprendre connaissance. Dès onze heures et demie, Chiffon et le Conseiller erraient dans les environs de l'hôpital. Une pauvre femme, à l'air maladif, portant un petit enfant dans ses bras, essaya en vain de pénétrer à l'intérieur, et s'éloigna, en pleurant amèrement, après un court entretien avec la tourière.

C'était la femme de Hugo Kelly; heureusement le Conseiller ne la connaissait pas.

Une heure sonna ; un fiacre s'arrêta devant la porte de l'hôpital, et trois agents de police en descendirent, ainsi que deux grands gaillards, revêtus du costume des camionneurs. Tous gravirent les degrés du perron et s'arrêtèrent dans le grand vestibule. Les deux prévenus, à peine remis des suites de leur débauche, osaient à peine lever les yeux.

Une jeune religieuse, timide et jolie, parut enfin, et toute la troupe la suivit sur le grand escalier de chêne, à travers de longs couloirs, jusque dans une salle remplie de petits lits blancs. Sur l'un de ces lits reposait Fauvette ; ses yeux noirs étaient à demi fermés ; sa chevelure éparse sur l'oreiller.

Une étrange pâleur perçait sous le hâle de son visage; de grands cercles violets cernaient sa bouche et ses yeux. La révérende mère, l'air inquiet, se tenait debout au chevet du lit; et tandis que deux greffiers, entrés à la suite des agents de police, s'apprêtaient à écrire la déposition de la mourante, la supérieure disait son chapelet.

Elle savait bien quel serait le résultat de cette déposition : la femme, les enfants du coupable que désignerait Fauvette, devraient inévitablement mourir de faim.

Fauvette, bien qu'elle fût déjà demi-morte, le savait aussi. Elle savait bien que le coup fatal lui avait été asséné par Hugo Kelly, et qu'on l'avait amené là pour qu'elle le déclarât. Puis on le ramènerait en prison jusqu'à l'époque des assises, et Mme Kelly, l'amie de Fauvette, et le petit enfant, qu'elle avait bercé la veille sur ses genoux, mourraient de faim. A cette pensée, une expression indéfinissable passa sur le visage de Fauvette.

Alors on fit avancer Slattery, portant son chapeau sur la tête, ainsi qu'il l'avait au moment de la querelle. Fauvette répondit d'une voix ferme aux questions qu'on lui posa :

« Non, ce n'est pas lui qui m'a blessée, » dit-elle.

Slattery, le visage rasséréné, recula, et Hugo Kelly, tout pâle, les lèvres tremblantes, essaya de soutenir le regard que Fauvette tourna résolument sur lui.

« Non ! dit-elle d'un accent brusque, celui-là ne m'a pas touchée non plus ! »

Hugo tressaillit, la surprise fut générale ; Fauvette, d'une voix qui s'affaiblissait, jura qu'elle avait dit la vérité.

« Et je sais bien, ajouta-t-elle, que je vais mourir. »

Alors sa voix s'éteignit, ses yeux se fermèrent et elle retomba apparemment dans la torpeur dont on l'avait tirée pendant un instant. Il devint aussi impossible qu'inutile de la questionner davantage, et la police se retira, emmenant les deux prisonniers, qui, après les formalités d'usage, furent mis en liberté.

Dès que deux heures sonnèrent, Chiffon et le Conseiller se présentèrent à la porte de l'hôpital. On les introduisit, et on les fit attendre encore une heure. Finalement la supérieure parut. Elle demeura stupéfaite à la vue de Chiffon.

« Petit! s'écria-t-elle, où est donc le costume que je t'ai donné hier soir?

— Je l'ai mis de côté jusqu'à dimanche, madame, » répondit vivement Chiffon.

Comme la supérieure demeurait incrédule, l'enfant lui montra un coupon de papier jaune.

« Vous pouvez bien me croire, madame, dit-il gravement; voilà la reconnaissance. »

La supérieure le regarda un instant ; puis, en cherchant à dissimuler un sourire, elle se leva et dit aux deux enfants de la suivre.

Ils arrivèrent avec elle près du lit de Fauvette ; des religieuses soutenaient l'oreiller où reposait sa tête; mais la respiration de la pauvre enfant devenait affreusement pénible. Son regard s'arrêta un instant sur ses deux camarades, et elle fit signe à Chiffon de se rapprocher d'elle. Il obéit en pleurant, et lui donna sa petite main.

Le Conseiller s'avança.

« Fauvette, dit-il, as-tu accusé Hugo Kelly, hein? »

Fauvette ne répondit pas ; elle dirigea son regard suppliant vers la supérieure, qui s'approcha et inclina son beau visage compatissant vers la mourante.

Fauvette eut la force d'étendre sa main, tenant toujours celle de Chiffon.

La supérieure comprit, et, les larmes aux yeux, prit la main du petit.

« Ne craignez rien, ma pauvre enfant, fit-elle, je veillerai sur lui ; Dieu protège les malheureux... »

Le visage de Fauvette s'éclaira un instant, et elle tourna son regard profond vers le Conseiller.

« M'entends-tu? répéta-t-il; as-tu déclaré que Hugo Kelly était le coupable? »

Il parlait d'une voix claire et forte, car il voyait bien qu'elle allait mourir.

Cependant elle l'entendit. Ses grands yeux se dilatèrent; un feu sombre brillait dans leurs profondeurs. Elle fit un suprême effort :

« Tu mens, articula-t-elle lentement; il ne m'a pas touchée... »

Le dernier mot s'éteignit sur ses lèvres, et l'expression d'une fermeté presque menaçante s'effaça de son visage pour faire place à un doux sourire, qui y demeura fixé, même lorsque les mains blanches de la supérieure eurent fermé pour toujours les yeux de Fauvette.

Maurice REYNOLD.

AVIS IMPORTANT

Pour obtenir une réponse directe, avant l'époque où elle pourrait paraître dans le journal, il faut envoyer un timbre de 30 centimes. Chaque lettre doit être accompagnée de la dernière bande du journal.

Nous rappelons à nos Abonnées que toute lettre demandant une réponse dans la correspondance du journal, doit être accompagnée d'un timbre de 15 centimes.

CORRESPONDANCE

Oiseau bleu. — Dans le haut du col. — Le maître de la maison le premier et la maîtresse de la maison la dernière. — Non, pour les bracelets. — Elle écrit à la troisième personne.

Dalaka. — Demandez ce petit livre à la maison Nadaud, 30, rue du Quatre-Septembre.

Mme R., à Sedan. — Non, cela n'est pas possible. Résignez-vous à six mois de véritable deuil. — Oui, nous connaissons ce journal, et nous vous savons gré des choses aimables qu'il vous suggère à notre adresse. — Nous nous occupons de cette question; mais je ne sais encore ce qui pourra être fait.

Fleur de genêt. — Nous ne connaissons aucune maison de ce genre. Organisez plutôt des loteries ou vendez ces objets autour de vous.

Renée. — La *Veloutine Fay*, 9, rue de la Paix. — Mettez auparavant la crème émolliente de concombres de Guerlain, 15, rue de la Paix. — Pour les lèvres et les cils, demandez à la Parfumerie Exotique, 35, rue du Quatre-Septembre. — La coiffure grecque. — On porte, au contraire, beaucoup de bijoux. — Non, point de cadeau. — On vous le dira à l'église. — Il vaut mieux ne pas donner le bras. — Nous ne connaissons pas cela. — Nous n'avons pas essayé ces pilules. — Nous avons publié cela il y a quelques semaines.

Conchita. — Oui, pour la capote de soie. — On porte une toilette de ville ou de visites. Il n'y a pas de nuance préférée.

M.-L. — Mme Benoît, 23, rue Royale, se chargera de ces différentes toilettes.

Une Rouennaise. — Votre question est tout à fait étrange. Comment y répondre? Je ferais rire de moi.

T. C. — Laissez le tulle de droit fil.

A. M. H. — On place les lettres aux deux extrémités de la nappe, devant les couverts de bout; elles regardent le bout. Ces lettres peuvent avoir de 10 à 15 centimètres.

Mme S. L., à Angoulême. — Chez tous les droguistes.

Le fleuriste amateur. — Nous ne connaissons pas de traité de ce genre. — Demandez ces renseignements à la maison Gaulon, libraire, rue Madame.

Une lectrice de trois ans. — Demandez des échantillons de tenture au *Bon Marché*, en indiquant à peu près le prix que vous voulez y mettre. — Groupez vos meubles d'une façon imprévue; placez la colonne près d'un fauteuil en posant dessus une statuette ou un palmier. Garnissez un des angles du salon avec de hauts pampas de couleur. — Ajoutez aux murs, sur les tables, quelques petites fantaisies japonaises que vous achèterez dans une maison de japonaiserie de Paris, telle que le *Mikado*, avenue de l'Opéra. — Ayez soin aussi de toujours garnir vos petites jardinières et pots de fleurs naturelles, et vous aurez ainsi un salon coquet.

Une abonnée. — Il faut vous résigner à porter de toutes petites frisures postiches, que vous pouvez demander à la maison Camille, 9, rue du Quatre-Septembre.

Une abonnée de trois ans. — Nous prenons note de votre demande. — Merci pour votre sympathie au journal et les éloges que vous en faites.

G. d'Èze.

Conchita. — Au moment de l'accès, un cachet de 10 centigrammes de valérianate de quinine; jusqu'à cinq cachets de demi en demi-heure.

M. L. — Aucun danger; *cette maladie n'est pas contagieuse.* Dans tous les cas, faites soigneusement laver tout le linge et passer les vêtements à l'étuve, par mesure hygiénique.

Ayant confiance en vous. — Conduisez-la à Bagnères-de-Luchon, qui n'est pas loin de chez vous; cette station lui convient mieux que les bains de mer. Longues promenades à pied et massages. Aucune médication interne.

Norma. — 1° Non; en agissant prudemment vous déterminerez seulement de la desquamation. — 2° Je soupçonne fort cette teinture d'être la cause de vos maux de tête. Faites-la analyser; envoyez-moi le résultat de l'analyse et je vous donnerai un avis motivé. — 3° Vous n'avez qu'à les teindre.

J. C. — Friction chaque matin sur le cuir chevelu avec cette mixture: sulfate de cinchonine, 2 grammes; baume de Fioraventi, 30 grammes; teinture d'arnica et de cannelle, de chacune 15 grammes; rhum, 120 grammes; teinture de cantharides, 4 grammes.

Paul. — En pareil cas, les bains de mer sont interdits; d'autre part, eczéma et acné relèvent directement et complètement de la Bourboule. Une cure sérieuse dans cette station fera pour votre peau ce que des années d'une médication à outrance n'ont encore pu faire.

Une Belge parisiennisée. — Situation beaucoup trop complexe et trop délicate sur plus d'un point pour être tranchée ici. Examen et interrogatoire direct nécessaire.

Une coquette. — 1° Lotion matin et soir, durant une minute, avec un linge fin trempé dans de l'eau très chaude et additionnée par bol d'une cuillerée à soupe de cette solution: eau, 150 grammes; sublimé, 1 gramme; alcool pour dissoudre (usage externe). — 2° Ces mêmes lotions agiront. — 3° Préparation secrète; je ne puis vous donner aucun avis.

10-11-287. — 1° Le glycérolé d'amidon ne serait pas mauvais; mais en pareil cas un peu de glycérine bien pure étendue d'eau plus ou moins, serait préférable. — 2° Prendre avant chaque repas de midi et du soir, dans un verre à bordeaux de vin de gentiane, huit gouttes de teinture de mars tartarisée. — Douches et massages.

Ophélie. — Matin et soir, lotion sur les yeux avec un linge fin très propre trempé dans de l'infusion chaude de thé vert, soigneusement passée. Éviter veilles, travaux minutieux, lectures prolongées, air froid.

Dr Ph. Maréchal.

PETITE CAUSERIE FINANCIÈRE

Il s'est passé à la dernière liquidation un fait sur lequel je veux insister pour vous le faire bien comprendre, car il pourrait se représenter, et cela pourrait peut-être vous servir à l'occasion.

Je veux vous parler du déport qui s'est coté sur la rente pendant la dernière liquidation.

Le déport, vous le savez, est produit généralement quand on a vendu en liquidation plus de titres de rentes qu'il n'en existe; dans ce cas les vendeurs sont incapables de livrer ce qu'ils ont vendu. Or l'acheteur a toujours le droit d'exiger de son vendeur la livraison de la valeur vendue.

Que fait le vendeur dans cette circonstance? Il s'adresse à un rentier, à vous, je suppose, et il lui dit: « Prêtez-moi votre titre de rente de 3000 francs, je vais vous le payer au cours de la Bourse d'aujourd'hui, et je vous le rendrai avec un bénéfice de 200, 250 ou 300 francs au bout du mois. » C'est cela qui constitue le déport; en un mot, vous louez votre titre pendant un mois, et on vous en paye le loyer; c'est le cas contraire qui se passe pour le report, où l'argent se fait payer un intérêt.

Je suppose donc que vous possédez un titre de 1500 ou 3000 francs de rente; si on fait encore en déport le mois prochain, n'hésitez pas à le confier à votre agent de change, qui fera l'opération pour vous. Vous gagnerez ainsi un coupon en dehors, et cela ne vous empêchera pas de toucher votre coupon ordinaire trimestriel.

Vous pourrez, en outre, si vous le voulez, employer les fonds dont vous disposerez à faire un report sur une autre valeur qui donne un revenu.

C'est, vous le voyez, presque trois moutures que vous pouvez tirer d'un même sac de blé. Notez que ce que je vous indique n'est pas une affaire de jeu, mais une bonne gestion de sa fortune; car à la fin du mois vous rentrez en possession de vos titres comme devant.

Cette opération n'offre aucun danger, malheureusement elle ne se produit pas tous les mois. Aussi m'a-t-il semblé que je devais vous l'indiquer, afin que vous puissiez en profiter si l'occasion se représente.

Que vous dirais-je de la Bourse? qu'elle est toujours d'une fermeté extraordinaire, que les Caisses d'épargne absorbent toujours tous les titres qui se présentent.

En dehors de la rente, les obligations des grandes Compagnies de chemins de fer et du Crédit Foncier ou de la Ville de Paris ont de nombreuses demandes.

Le Suez continue son mouvement de hausse, il s'achemine lentement, mais sûrement, vers le cours de 3000 francs; les parts bénéficiaires du Provincial sont en réaction; mais, soyez tranquilles, elles remonteront.

F. de Montraut.



Menus de la semaine.

Lundi. — Potage Saint-Cloud. — Saumon grillé sauce câpres. — Poulet sauté à la bordelaise. — Demi-selle de veau rôtie. — Epinards à l'anglaise. — Abricots meringués.

Mardi. — Potage aux croûtes gratinées. — Petits pâtés garnis. — Pièce de bœuf bouillie à l'allemande. — Pigeons rôtis au cresson. — Asperges sauce. — Glace aux fraises.

Mercredi. — Potage à l'orge perlé. — Filets de maquereaux ravigote. — Timbales de quenelle à la Montmort. — Epaule de veau farcie rôtie. — Petits pois au lard. — Tarte à la rhubarbe.

Jeudi. — Consommé à la florentine. — Attereaux de palais de bœuf. — Poularde braisée à la financière. — Rosbif à la broche. — Aubergines farcies. — Flan de crème à la lorraine.

Vendredi. — Potage Parmentier aux herbes. — Filets de soles normande. — Darne de saumon au beurre de Montpellier. — Gnokis au gratin. — Profiterolles au café.

Samedi. — Potage garbure à l'oignon. — Rognons grillés. — Coquilles de cervelles de veau au gratin. — Langues de bœuf à la bourgeoise. — Flageolets sautés. — Gelée à la rose.

Dimanche. — Potage velouté de volaille à la Sévigné. — Barbue Bercy. — Selle de présalé à la Choisy. — Caneton rôti au cresson. — Fonds d'artichauts à l'italienne. — Noques à la hongroise.

Conserve de petits pois.

Nous avons déjà dit précédemment que nous nous en tiendrions, dans l'exposé de nos recettes de conserves, aux procédés usuels et aux seules méthodes pouvant être mises en application dans les ménages. Les immenses progrès réalisés dans l'art de la conserve nous entraîneraient à de trop longues explications, sans donner plus de résultats. Mais nous devons au moins dire que ces progrès et l'extension donnée par les fabricants spéciaux à cette branche de l'alimentation, ont fait que la conserve est aujourd'hui presque abandonnée par les maisons particulières, qui trouvent dans les maisons spéciales des conserves de toute nature, qui, réunissant toutes les qualités culinaires et hygiéniques, se trouvent être encore d'un prix de revient inférieur à celles que l'on pourrait exécuter chez soi.

Parmi tous ces progrès, le plus utile est l'invention récente des boîtes émaillées, supprimant ce fâcheux inconvénient de goût de fer, reproché souvent aux boîtes de fer-blanc, employées jusqu'ici, et qui, sans aucun doute, sont appelées à disparaître prochainement.

La condition essentielle dans la conserve de petits pois est que ceux-ci doivent être écossés aussitôt cueillis et, en tous cas, cuits sitôt écossés.

Opérer pour la cuisson par petites parties, soit quatre ou cinq litres de pois au plus par cuisson. Les jeter dans une bassine en cuivre contenant de l'eau bouillante, à laquelle on aura ajouté une poignée de sel, quelques morceaux de sucre, bouquet de persil et un oignon noués dans un petit linge. Les tenir un peu fermes, puis les égoutter sans les rafraîchir, et les déposer immédiatement dans les boîtes. Les couvrir avec de l'eau bouillie légèrement salée et sucrée. Faire souder immédiatement les boîtes, placer celles-ci dans un grand chaudron, mettre en ébullition et donner deux heures de cuisson. Au bout de ce temps, retirer les boîtes et les plonger à l'eau froide.

Haricots verts.

Éplucher et jeter immédiatement à l'eau bouillante salée des haricots verts fins fraîchement cueillis. Donner seulement un bouillon, puis retirer la bassine sur le coin du fourneau, et laisser ainsi pendant vingt minutes.

Egoutter ensuite et rafraîchir, puis ranger dans les boîtes et couvrir d'eau bouillie légèrement salée.

Faire souder les boîtes et donner environ une heure et quart d'ébullition.

Haricots verts au sel.

Jeter les haricots à l'eau bouillante salée (toujours dans un ustensile de cuivre). Donner seulement quelques bouillons pour les tenir fermes. Egoutter et rafraîchir, puis égoutter à nouveau sur un tamis et ranger dans des pots de grès, en alternant les couches de haricots verts, de couches de sel. Couvrir de beurre fondu, et fermer les pots avec des plaques de liège. Tenir dans un endroit frais.

Lorsque l'on voudra employer cette conserve, il faudra mettre les haricots dessaler à l'eau fraîche pendant vingt à trente minutes, et les jeter ensuite à l'eau bouillante pour finir de les cuire.

Le Chef.



CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Abonnements sur tout le Réseau

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest fait délivrer, sur tout son réseau, des cartes d'abonnement nominatives et personnelles (en 1re, 2e et 3e classes), pour trois mois, six mois ou un an.

Ces Cartes donnent droit à l'abonné de s'arrêter à toutes les stations comprises dans le parcours indiqué sur sa carte et de prendre tous les trains comportant des voitures de la classe pour laquelle l'abonnement a été souscrit.

Les prix sont calculés d'après la distance kilométrique reconnue.

Il est facultatif de régler le prix de l'abonnement de six mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par payements échelonnés.

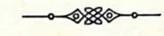
Ces abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Billets d'aller et retour à prix réduits

La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest délivre, de Paris à toutes les gares de son réseau, situées au delà de Gisors, Mantes, Houdan et Rambouillet, et *vice versa*, des billets d'aller et retour, comportant une réduction de 25 pour 100. La durée de validité de ces billets est fixée ainsi qu'il suit:

Jusqu'à 75 kilomètres inclus, un jour; de 76 à 125, deux jours; de 126 à 250, trois jours; de 251 à 500, quatre jours; au-dessus de 500, cinq jours.

Les délais indiqués ci-dessus ne comprennent pas les dimanches et jours de fête; la durée des billets est augmentée en conséquence.



CHEMIN DE FER DU NORD

Services directs entre Paris et Bruxelles

Trajet en 5 heures

Départs de Paris

à 8 h. 15 du matin, midi 40, 3 h. 50, 6 h. 20 et 11 h. du soir.

Départs de Bruxelles

à 7 h. 30 du matin, 1 h. 15, 6 h. 38 du soir et minuit.

Wagon-salon et wagon-restaurant aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 7 h. 30 du matin.

Wagon-restaurant aux trains partant de Paris à 8 h. 15 du matin et de Bruxelles à 6 h. 38 du soir.

Services directs entre Paris et la Hollande

Trajet en 10 h. 1/2

Départs de Paris

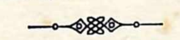
à 8 h. 15 du matin, midi 40 et 11 h. du soir.

Départs d'Amsterdam

à 7 h. 30 du matin, midi 55 et 5 h. 55 du soir.

Départs d'Utrecht

à 8 h. 16 du matin, 1 h. 37 et 6 h. 37 du soir.



ALBUMS DE TRAVESTISSEMENTS

Ces albums, luxueusement édités en grand format, sur beau papier et tirés à deux teintes, se divisent en quatre séries, comprenant, chacune, d'élégants modèles de travestissement, très pratiques, dessinés avec soin, et superbement coloriés à l'aquarelle.

Première Série (12 *planches*): Chapsron Rouge — Marchande d'oranges — Paysanne russe — Paysanne normande — Servante d'auberge — Bouquetière — Fermière flamande — Mexicaine — Bohémienne — Coquelicot — Chat noir — Estudiantina........ 12 fr.

Deuxième Série (12 *planches*): Muletier et Manola — Bretonne et Espagnole — Giroflée, Colombine Louis XV, Mascotte — Mme Polichinelle et Soubrette Louis XV — Chatte blanche et Fantaisie Louis XV — Ecaillère — Egyptienne et Transtévérine — Moulin à vent et Printemps — Batelière, Sorcière, Bouquetière — Folie et Diane chasseresse — Normande et costume Louis XV — Suédoise, Mme Cadet-Roussel, Contrebandière égyptienne, Cérès, Impéria... 12 fr.

Troisième Série (*Costumes d'enfants*): Camargo — Pêcheuse de lançons, Vivandièra Louis XV, Arlequin, Ghanoinesse, Fantaisie napolitaine — Pêcheuse d'Ischia, Fauconnier, Bohémienne, Gitana, Cordon bleu, Jocrisse — Pulcinella, Mercure, Patineuse russe, Roi d'Yvetot, Seringuinos, Page XIIIe siècle, Palermitaine — Chinois, Laitière suisse, costume Directoire, Matelot, Villageoise suédoise, Valet de carreau — Lorraine, Postillonne, Mariée 1815, Incroyable, Nourrice normande — Clown, Chat-Botté, Moissonneuse, Bouton de rose, Cordon bleu — Ecureuil, Clair de lune, Page florentin — Couple d'enfants Greenaway, Polichinelle paresseux, Miss Alphabet, Mlle le Magister — Berger Trianon, Bulgare, Femme de Tiflis, Florentine, Hussard hongrois, Chasseresse — La Cigale et la Fourmi, Giroflée, Hanneton doré — Moujik, Mariée du Caucase, Elégante 1795, M. le Maire, Colombine — La Nuit, le Jour, Minette, Paysanne suisse, Postillon, Mme Cupidon........ 12 fr.

Quatrième Série (10 *planches*): Costume russe — Costume d'Orphée — Japonaise — Folie — Espagnole — Exposition maritime — Orientale — Grande dame florentine — Alsacienne, Breton, Japonais, Paysanne, Berger Watteau, Perruche, Postillon — Clairette Angot, Merveilleuse, Paysanne...... 10 fr.

Chaque planche se vend, en outre, séparément, au prix de 2 fr. 25, rendue *franco par poste*, soigneusement enfermée dans un rouleau.

Il paraîtra, chaque année, un nouvel album de 10 gravures au prix de 10 francs.

En vente dans nos Bureaux

3, *rue du Quatre-Septembre.*

Abel GOUBAUD, Directeur-Gérant.

5726. — Imprimeries réunies, rue Mignon, 2, Paris. — MOTTEROZ et MAY, Directeurs.